



Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard

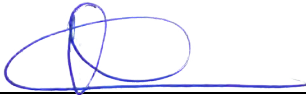
Rapport d'enquêtes et d'entrevues

Hydro-Québec
Version finale

Novembre 2022
16-P0019522.001-1002-EN-R-0200-00

Hydro-Québec

Préparé par :



Frédérique Sauro Cinq-Mars, M. Env.

Chargée de projet

Études environnementales et
changements climatiques

Vérifié et approuvé par :



Catherine Lalumière, biologiste, MBA

Chargée de projet et directrice adjointe

Études environnementales et
changements climatiques

Équipe de réalisation

Hydro-Québec

Conseiller Expertise environnementale	Mireille Campagna, géographe, M. ATDR, M. Sc. Architecture
	Robert Lussier, urbaniste

Englobe Corp.

Directrice de projet	Catherine Lalumière, biologiste, MBA Vanessa Millette, géographe, M. Sc.
Chargée de projet	Frédérique Sauro Cinq-Mars, M. Env.
Collaborateurs	Marie Conilh De Beyssac, sociologue, M. Sc. Marie-Andrée Burelle, anthropologue, M. Sc.
Enquêtes de terrain	Fannie Legault Poisson, trad. A., B. A. Frédéric Thuot-Deschamps, B. Sc. Gabrielle Laurent, biologiste, M. Sc. Myriam Michel, M. ATDR Valérie Desormeaux, M. Env.
Cartographie	Line Savoie, technicienne sénior
Édition	Fannie Legault Poisson, trad. A., B.A.

Registre des révisions et émissions

N° DE RÉVISION	DATE	DESCRIPTION
0A	19 juillet 2021	Émission de la version préliminaire pour commentaires
0B	22 septembre 2021	Émission de la version préfinale pour approbation
00	9 novembre 2022	Émission de la version finale

Propriété et confidentialité

« Ce document est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Toute utilisation du rapport doit prendre en considération l'objet et la portée du mandat en vertu duquel le rapport a été préparé ainsi que les limitations et conditions qui y sont spécifiées et l'état des connaissances scientifiques au moment de l'émission du rapport. Englobe Corp. ne fournit aucune garantie ni ne fait aucune représentation autre que celles expressément contenues dans le rapport.

Ce document est l'œuvre d'Englobe Corp. Toute reproduction, diffusion ou adaptation, partielle ou totale, est strictement prohibée sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite d'Englobe Corp. et de son Client. Pour plus de certitude, l'utilisation d'extraits du rapport est strictement interdite sans l'autorisation écrite d'Englobe Corp. et de son Client, le rapport devant être lu et considéré dans sa forme intégrale.

Aucune information contenue dans ce rapport ne peut être utilisée par un tiers sans l'autorisation écrite d'Englobe Corp. et de son Client. Englobe Corp. se dégage de toute responsabilité pour toute reproduction, diffusion, adaptation ou utilisation non autorisée du rapport.

Si des essais ont été effectués, les résultats de ces essais ne sont valides que pour l'échantillon décrit dans le présent rapport.

Les sous-traitants d'Englobe Corp. qui auraient réalisé des travaux au chantier ou en laboratoire sont dûment évalués selon la procédure relative aux achats de notre système qualité. Pour toute information complémentaire ou de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre chargé de projet. »

Table des matières

1	Introduction générale.....	1
2	Enquêtes dans le parc Louis-Hébert.....	5
2.1	Introduction	5
2.2	Méthode	6
2.3	Résultats	7
2.3.1	Bilan de participation	7
2.3.2	Taille du groupe	8
2.3.3	Provenance des répondants	8
2.3.4	Âge des répondants	9
2.3.5	Type de déplacement des répondants	9
2.3.6	Personnes en déplacement à des fins utilitaires	10
2.3.7	Personne fréquentant le parc à des fins récréatives	11
2.3.8	Motifs de fréquentation du parc	12
2.3.9	Activités pratiquées dans le parc	12
2.3.10	Pêche sportive sur les rives du parc	13
2.3.11	Participation aux activités de l'organisme Parcours Gouin	14
2.3.12	Perception du paysage aux abords du parc.....	14
2.3.13	Préoccupations relatives au projet de réfection du mur de soutènement	15
2.3.14	Utilisation du parc par les étudiants.....	16
3	Observation des embarcations sur la rivière des Prairies	17
3.1	Introduction	17
3.2	Méthode	17
3.3	Résultats	18
4	Observation sur la piste cyclable dans le parc Louis-Hébert.....	21
4.1	Introduction	21
4.2	Méthode	21
4.3	Résultats	22
5	Sondages auprès des résidents.....	23
5.1	Introduction	23
5.2	Méthode	23
5.3	Résultats	24
5.3.1	Bilan de participation	24
5.3.2	Profil des répondants	24
5.3.3	Utilisation de la zone d'étude.....	25
5.3.4	Perception du paysage.....	26

5.3.5	Préoccupations à l'égard du projet	27
6	Entrevues avec les gestionnaires	29
6.1	Introduction	29
6.2	Méthode	29
7	Références.....	31

TABLEAUX

Tableau 1	: Bilan de la participation lors des enquêtes dans le parc Louis-Hébert.....	7
Tableau 2	: Nombre de questionnaires/fiches d'observation remplis au cours des 10 journées de terrain au parc Louis-Hébert	7
Tableau 3	: Observations sur la taille du groupe	8
Tableau 4	: Provenance des répondants	8
Tableau 5	: Groupe d'âge des répondants	9
Tableau 6	: Observation des déplacements des usagers du parc	9
Tableau 7	: Fréquentation du parc Louis-Hébert à des fins utilitaires	10
Tableau 8	: Fréquentation du parc Louis-Hébert à des fins utilitaires selon le moment de la journée	10
Tableau 9	: Fréquentation du parc Louis-Hébert à des fins utilitaires selon le moment de l'année	10
Tableau 10	: Fréquentation du parc Louis-Hébert à des fins récréatives	11
Tableau 11	: Fréquentation du parc Louis-Hébert à des fins récréatives selon le moment de la journée... ..	11
Tableau 12	: Fréquentation du parc Louis-Hébert à des fins récréatives selon le moment de l'année	11
Tableau 13	: Raisons de la fréquentation du parc Louis-Hébert	12
Tableau 14	: Activités pratiquées dans le parc Louis-Hébert	13
Tableau 15	: Activités offertes par l'organisme Parcours Gouin et identifiées par les répondants.....	14
Tableau 16	: Perception du paysage.....	15
Tableau 17	: Nombre d'observations d'embarcations sur la rivière des Prairies.....	18
Tableau 18	: Localisation des embarcations lors des observations	19
Tableau 19	: Type d'embarcation sur la rivière des Prairies	20
Tableau 20	: Achalandage durant les six journées d'observation au parc Louis-Hébert.....	22
Tableau 21	: Répartition des membres des ménages selon le groupe d'âge	24
Tableau 22	: Endroits utilisés régulièrement par le ménage dans les environs	25
Tableau 23	: Activités pratiquées régulièrement dans les environs	26
Tableau 24	: Éléments du paysage ayant joué le plus grand rôle dans le choix du lieu de résidence	27
Tableau 25	: Préoccupations regroupées selon le type de composante	28

FIGURES

Figure 1 : Carte de localisation tirée du questionnaire	13
Figure 2 : Carte de localisation des embarcations (tirée de la fiche d'observation)	19

CARTE

Carte 1 : Enquêtes et entrevues - Milieu humain	3
---	---

ANNEXES

Annexe A	Questionnaire - Journée d'enquêtes au parc Louis-Hébert
Annexe B	Fiche d'observation des embarcations
Annexe C	Observations de la piste cyclable
Annexe D	Guides et outils pour la collecte de données auprès des propriétaires



1 Introduction générale

Hydro-Québec doit procéder à la réfection du mur de soutènement, en amont du barrage Simon-Sicard, qui a été construit en 1929 dans le cadre de l'aménagement hydroélectrique de la Rivière-des-Prairies. Le mur de soutènement est aujourd'hui vieillissant et doit être rénové. D'une longueur de 1,3 km, le mur a une fonction de soutien et de protection de la rive. Certaines portions ont déjà fait l'objet de travaux prioritaires.

Les travaux pour remettre en état les sections restantes du mur de soutènement, totalisant environ 710 m, doivent être réalisés et font actuellement l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement. Englobe a été mandatée par Hydro-Québec afin de réaliser les inventaires et la description du milieu humain. Le mandat d'Englobe inclut diverses activités de collectes de données, des entrevues ainsi que des inventaires et des observations sur le terrain. L'objectif général consiste à réaliser ces activités afin d'utiliser les données obtenues pour l'analyse et l'élaboration du rapport d'étude d'impact sur l'environnement.

Le présent rapport présente les résultats obtenus dans le cadre des activités suivantes :

- Enquêtes dans le parc Louis-Hébert ;
- Observation des embarcations sur la rivière des Prairies ;
- Observation sur la piste cyclable dans le parc Louis-Hébert ;
- Sondage (entrevue) auprès des résidents ;
- Entrevues auprès des gestionnaires.

La carte 1 présente les lieux et les institutions à l'intérieur de la zone d'étude, où des activités d'enquêtes ou d'entrevues ont été réalisées.



Enquêtes et entrevues

Infrastructures enquêtées

- Parc et infrastructure
- Boulevard et rue
- Piste cyclable

- 1** Piste cyclable dans le parc Louis-Hébert
- 2** Parc Louis-Hébert
- 3** Résidence des Frères de Saint-Gabriel
- 4** Boulevard Gouin Est
- 5** Résidence Berthiaume-Du-Tremblay
- 6** CHSLD Laurendeau
- 7** Résidence étudiante Ignace-Bourget
- 8** Rue du Fort-Lorette
- 9** Rue des Jésuites
- 10** Église de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie

Utilisation du sol

- Centre d'hébergement et de soins de longue durée
- Parc ou espace vert

Loisirs

- Piste ou bande cyclable

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Mur de soutènement

Autre

- Sens de l'écoulement

Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard

Enquêtes et entrevues - milieu humain

Sources :
 Orthophoto, résolution 25 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2019
 Adresses Québec, MERN Québec, 1^{er} mai 2019
 Base de données des biens culturels, MCC Québec, décembre 2018
 Établissements et installations du réseau de la santé et des services sociaux, MSSS Québec, février 2018
 Voies cyclables intermunicipales, Vélo Québec Association, juin 2015
 Données de projet, Hydro-Québec, mai 2021

Inventaires et cartographie : Englobe
 Fichier : 0003B_eic1_cm_118_enquete_210920.mxd

0 30 60 m
 MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Septembre 2021

Carte 1





2 Enquêtes dans le parc Louis-Hébert

2.1 Introduction

Le parc Louis-Hébert occupe une part importante de la zone d'étude dans le cadre du projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard. Le mur de soutènement y est d'ailleurs présent sur toute la rive. Des journées d'enquêtes ont ainsi été planifiées et tenues afin de documenter les activités et les habitudes des utilisateurs du parc.

Plus spécifiquement, les journées d'enquêtes visaient à documenter :

- l'usage des sentiers par les piétons et les cyclistes ;
- l'usage des sites aménagés et du mobilier urbain ;
- les activités dans les espaces libres (loisir, détente, etc.) et la pêche en rive.

Au cours d'une campagne de terrain à l'été 2019, l'équipe responsable s'est ainsi rendue au parc Louis-Hébert. La campagne comprenait deux activités principales : l'observation des utilisations du parc et des sentiers ainsi qu'une collecte de données auprès des utilisateurs à l'aide d'un questionnaire. L'équipe y a donc rencontré les usagers du parc Louis-Hébert et leur a posé plusieurs questions liées à leur utilisation du parc et à leurs préoccupations à l'égard des futurs travaux de réfection du mur de soutènement.

2.2 Méthode

Préalablement aux journées d'enquêtes, un questionnaire, incluant une fiche d'observation, a été élaboré pour assurer la collecte de données. Le questionnaire a été créé afin de documenter les habitudes des usagers qui pratiquent des activités dans le parc et des usagers qui sont de passage (qui utilisent la piste cyclable ou le sentier piétonnier à des fins utilitaires). Des cartes plastifiées, en format 11 x 17, ont également été produites afin de colliger des informations par rapport à l'emplacement des activités des usagers au besoin. Dans le questionnaire même, une figure (carte en plus petit format) permettait de localiser les informations mentionnées par les usagers. Ces documents sont disponibles à l'annexe A.

En parallèle, la coordination de la logistique associée aux journées de terrain (montage du calendrier, préparation du matériel nécessaire, etc.) a aussi été assumée par l'équipe.

L'équipe responsable des enquêtes, constituée de quatre enquêtrices, a effectué un total de 10 journées de terrain : 9 jours répartis entre la fin de juin et la fin juillet 2019¹ ainsi qu'une journée d'observation en septembre 2019² afin de caractériser l'utilisation du parc en période scolaire. Les périodes d'observation étaient d'une durée de 8 heures par enquêtrice dans une plage horaire d'environ 10 heures afin de couvrir des heures de matinée (p. ex. pour documenter l'usage du sentier pour le jogging matinal), d'après-midi et de début de soirée (pour documenter l'utilisation du parc pour la contemplation des couchers de soleil).

Par ailleurs, chaque journée d'enquêtes était sans précipitation afin que les conditions météorologiques soient favorables aux activités dans le parc. Il est à noter que le mois de juillet 2019 ayant été particulièrement chaud, plusieurs journées de terrain se sont déroulées en période de canicule.

Lors des journées d'enquêtes, l'équipe se partageait la tâche comme suit :

- Trois enquêtrices allaient à la rencontre des gens dans le parc et une des enquêtrices parmi celles-ci était responsable de prendre des photos ;
- Une des enquêtrices était postée face à la rive avec des jumelles et une fiche d'observation afin de recenser les embarcations dans la zone d'étude (cette activité de collecte de données est présentée en section 3 du présent rapport).

Les enquêtrices effectuaient plusieurs rotations tout au long des journées d'enquêtes. Il est à noter que les questionnaires étaient remplis seulement pour les répondants de plus de 18 ans. En cas de doute, les enquêtrices veillaient à demander l'âge des répondants avant de commencer le questionnaire.

Une fois la campagne de terrain terminée (mi-septembre 2019), Englobe a procédé à la saisie, à la compilation et à l'analyse des informations qualitatives et quantitatives recueillies. Les résultats et les faits saillants sont présentés dans les sections suivantes.

¹ Les journées de terrain ont été réalisées aux dates suivantes : 22, 23 et 24 juin 2019 ; 7, 9, 18, 20, 26 et 31 juillet 2019 (9 jours).

² La journée de terrain a été réalisée le 19 septembre 2019 (1 journée).

2.3 Résultats

2.3.1 Bilan de participation

Un total de 700 personnes différentes ont été abordées lors de cette activité (tableau 1). Parmi celles-ci, 459 ont répondu à la majorité des questions, alors que 176 ont refusé d'y répondre. La section « observations » du questionnaire était toutefois remplie, même si les personnes refusaient de répondre. Quant aux 65 autres questionnaires, ils sont partiellement remplis.

Parmi les 700 personnes abordées, notons que 84 d'entre elles ont été rencontrées à plusieurs reprises, mais ont répondu une seule fois au questionnaire. Par conséquent, ces 84 rencontres sont comptées une seule fois dans le total de 700 personnes abordées.

Tableau 1 : Bilan de la participation lors des enquêtes dans le parc Louis-Hébert

Type de participation	Nombre	Proportion (%)
Questionnaire entièrement rempli (majorité des questions)	459	66
Questionnaire partiellement rempli	65	9
Refus de répondre (section « observations » remplie)	176	25
Total	700	100

Parmi les refus de participer (176 personnes ou 25 % des questionnaires remplis), beaucoup d'individus n'ont pas donné d'explications tandis que d'autres ont exprimé le désir ne pas être dérangés afin de profiter d'un moment de détente. Certains individus ne parlaient ni français, ni anglais, ni espagnol (langues avec lesquelles les enquêtrices pouvaient s'exprimer). Certaines personnes n'ont pas répondu par manque de temps et quelques-unes ont finalement exprimé l'idée que ça ne valait pas la peine d'y répondre, puisque les réponses ne seraient pas prises en considération.

Au cours des 10 journées de terrain, près de la moitié des questionnaires/fiches d'observation ont été remplis en après-midi, soit 477 comparativement à 223 en matinée (tableau 2). Les journées du 31 juillet et du 19 septembre, les enquêtrices ont questionné les usagers du parc jusqu'au coucher du soleil.

Tableau 2 : Nombre de questionnaires/fiches d'observation remplis au cours des 10 journées de terrain au parc Louis-Hébert

Date d'enquêtes	Jour de semaine	Remplis l'avant-midi (n ^{bre})	Remplis l'après-midi (n ^{bre})	Total remplis
22 juin 2019	Samedi	31	55	86
23 juin 2019	Dimanche	28	64	92
24 juin 2019	Lundi (férié)	24	60	84
7 juillet 2019	Dimanche	36	72	108
9 juillet 2019	Mardi	39	45	84
18 juillet 2019	Jeudi	17	35	52
20 juillet 2019	Samedi	20	35	55
26 juillet 2019	Vendredi	16	36	52
31 juillet 2019	Mercredi	10	59	69
19 septembre 2019	Jeudi	2	16	18
Total selon la période		223	477	700

2.3.2 Taille du groupe

Sur 700 individus abordés, 698 observations ont été faites sur la taille du groupe : l'information n'a donc pas été notée à deux reprises (deux observations manquantes). À partir de la taille du groupe (tableau 3), il se dégage que près de 60 % des usagers du parc Louis-Hébert viennent seuls et 40 % en compagnie d'au moins une autre personne.

Tableau 3 : Observations sur la taille du groupe

Taille du groupe (nombre d'individus)	Résultat	Proportion (%)
1 personne	414	59,3
2 personnes	216	31,0
3 personnes	41	5,9
4 personnes	19	2,7
5 personnes	5	0,7
6 personnes et plus	3 ¹	0,4
Total	698	100,0

¹ Incluant un groupe de 20 et un groupe de 10 individus.

2.3.3 Provenance des répondants

Afin de constater si l'usage du parc est local ou si les usagers viennent de l'extérieur du quartier et se déplacent pour se rendre au parc, une question était posée pour connaître la provenance des répondants³. Un total de 445 personnes ont répondu à cette question ; les résultats sont présentés dans le tableau 4. Plus des deux tiers (2/3) des répondants habitent l'arrondissement d'Achats-Cartierville.

Tableau 4 : Provenance des répondants

Réponse à la question « Êtes-vous du quartier? »	Nombre de répondants	Proportion (%)
Oui	280	62,9
Non	165	37,1
Total	445	100,0

Parmi les 165 répondants qui n'habitent pas le quartier, 47 (soit 28,5 %) ont précisé habiter d'autres quartiers ou arrondissements de Montréal (Montréal-Nord, Plateau Mont-Royal, Rosemont, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Anjou, Verdun ou Saint-Léonard). D'autres répondants (28 ; soit 17 %) vivent dans d'autres villes (Laval, Saint-Jean-sur-Richelieu, Repentigny, Terrebonne, Mascouche, Saint-Laurent, Saint-Hubert, Victoriaville et Olympia). Laval était la réponse qui revenait le plus souvent dans ce cas (18 réponses). Finalement, quelques individus venaient d'autres provinces (Ontario et Colombie-Britannique) ou d'autres pays (Algérie, France, Maroc, et États-Unis).

³ La formulation exacte de la question va comme suit dans le questionnaire : « Êtes-vous du quartier? ». Dans une sous-question, on demande ensuite au répondant de préciser.

2.3.4 Âge des répondants

Une analyse de la distribution des répondants selon leur groupe d'âge a été effectuée (tableau 5). Un total de 457 personnes ont répondu à cette question, dont la majorité sont âgées entre 46 et 65 ans (173 personnes, soit près de 38 %). Viennent ensuite les 31-45 ans, qui correspondent à 111 personnes interrogées, soit 24,3 %. Les personnes âgées de 66 ans et plus et les personnes âgées de 18 à 30 ans sont moins nombreuses et représentent chacune 17,5 % et 16,8 % des individus interrogés.

Tableau 5 : Groupe d'âge des répondants

Groupe d'âge	Nombre de répondants	Proportion (%)
18-30 ans	77	16,8
31-45 ans	111	24,3
46-65 ans	173	37,9
66 ans et plus	80	17,5
Pas de réponse	16	3,5
Total	457	100,0

2.3.5 Type de déplacement des répondants

Un total de 469 observations ont été faites relativement au type de déplacement des usagers dans le parc (tableau 6). Ces observations visaient à recenser l'utilisation du parc à des fins utilitaires et à ainsi mieux connaître les habitudes de vie des usagers et leur mode de fréquentation dans le parc, ainsi qu'à mieux cerner l'affluence dans le parc au cours de la journée et des saisons.

Plus de la moitié des observations (266 observations, soit 56,7 %) font état d'usagers venant profiter du parc (arrêt dans le parc) ou utilisant sa rive. Beaucoup d'usagers ont aussi mentionné marcher le long des sentiers riverains du Parcours Gouin : pour plusieurs, le déplacement dans le parc se faisait à des fins récréatives même s'ils ne s'y arrêtaient pas. Enfin, seulement 2,4 % des répondants ont affirmé être en déplacement à des fins utilitaires au cours des journées d'enquêtes. Six d'entre eux ont expliqué se déplacer pour le travail ou les affaires, alors que quatre personnes ont répondu « autres ». Une seule personne n'a pas fourni de précision.

Tableau 6 : Observation des déplacements des usagers du parc

Observation de l'enquêteur	Nombre d'observations	Proportion (%)
L'utilisateur est en déplacement à des fins utilitaires (vélo, marche, patins à roulettes, etc.)	11	2,4
L'utilisateur est en déplacement à des fins récréatives (vélo, marche, patins à roulettes, etc.)	192 ¹	40,9
L'utilisateur est dans le parc (pique-nique, assis sur un banc, sport, etc.)	223	47,5
L'utilisateur utilise sa rive (pêche, observation de la rivière, etc.)	43	9,2
Total	469	100,0

¹ Douze répondants ont affirmé se déplacer à des fins utilitaires, mais ont ensuite précisé traverser le parc pour rejoindre un loisir. Un reclassement a ainsi été réalisé afin qu'ils soient comptabilisés comme étant en déplacement dans le parc à des fins récréatives.

2.3.6 Personnes en déplacement à des fins utilitaires

Des 700 répondants, 22 individus ont affirmé utiliser le parc Louis-Hébert pour effectuer des déplacements à des fins utilitaires, dont huit personnes qui se déplacent dans le parc quotidiennement et six personnes qui le traversent chaque semaine. Ces personnes y viennent généralement le matin et l'après-midi en semaine et en fin de semaine, et la majorité d'entre elles se déplacent l'été, soit 21 personnes. Parmi les répondants, six ont exprimé profiter également du parc en d'autres temps ; pour les autres, le parc Louis-Hébert est seulement un lieu de transit. Les tableaux 7, 8 et 9 indiquent la fréquentation du parc Louis-Hébert à des fins utilitaires.

Tableau 7 : Fréquentation du parc Louis-Hébert à des fins utilitaires

Type de fréquentation	Nombre de réponses	Proportion (%) ¹
Quotidienne	8	36,3
Hebdomadaire	6	27,3
Mensuelle	0	0,0
Pour la première fois	2	9,1
Occasionnelle	6	27,3
Total	22	100,0

¹ La proportion a été calculée à partir du nombre de répondants à la question (22).

Tableau 8 : Fréquentation du parc Louis-Hébert à des fins utilitaires selon le moment de la journée

Moment de la journée	Nombre de réponses ¹	Proportion (%) ²
Matin	11	50,0
Après-midi	18	81,8
Soir	6	27,3
Semaine	14	63,6
Fin de semaine	20	90,9

¹ Des répondants ont affirmé fréquenter le parc à plusieurs moments de la journée. Les valeurs recensent donc le nombre de mentions par moments de la journée.

² La proportion a été calculée à partir du nombre de répondants à la question (22).

Tableau 9 : Fréquentation du parc Louis-Hébert à des fins utilitaires selon le moment de l'année

Moment de l'année	Nombre de réponses ¹	Proportion (%) ²
Printemps	8	36,4
Été	21	95,5
Automne	8	40,9
Hiver	4	18,2

¹ Des répondants ont affirmé fréquenter le parc en diverses saisons. Les valeurs recensent donc le nombre de mentions par moment de l'année.

² La proportion porte sur le nombre de répondants total (22).

2.3.7 Personne fréquentant le parc à des fins récréatives

Plus de la moitié des répondants (436 des 700 répondants) fréquentent régulièrement le parc Louis-Hébert à des fins récréatives (tableau 10). De ce nombre, près de 30 % y viennent quotidiennement et 26 % hebdomadairement. Les autres s’y rendent occasionnellement (20,2 %) ou mensuellement (9,2 %).

La majorité des usagers fréquentent le parc en après-midi, soit 71,6 % des répondants (tableau 11), et la fin de semaine (soit 80,5 % des répondants). Toutefois, plus de la moitié mentionne aussi venir la semaine, soit 307 sur 436 répondants (70,4 %). Les répondants visitent donc moins souvent le parc le matin et le soir.

Finalement, la quasi-totalité des 436 répondants dit fréquenter le parc pendant la période estivale (tableau 12). Environ la moitié d’entre eux fréquentent le parc le printemps et l’automne et seulement près de 30 % le visitent l’hiver. Plusieurs personnes ont précisé que l’accès au parc est limité en hiver à cause de la glace et de l’enneigement.

Tableau 10 : Fréquentation du parc Louis-Hébert à des fins récréatives

Type de fréquentation	Nombre de réponses	Proportion (%)
Quotidienne	130	29,8
Hebdomadaire	113	25,9
Mensuelle	40	9,2
Pour la première fois	65	14,9
Occasionnelle	88	20,2
Total	436	100,0

Tableau 11 : Fréquentation du parc Louis-Hébert à des fins récréatives selon le moment de la journée

Type de fréquentation	Nombre de réponses ¹	Proportion (%) ²
Matin	202	46,3
Après-midi	312	71,6
Soir	165	37,8
Semaine	307	70,4
Fin de semaine	351	80,5

¹ Des répondants ont affirmé fréquenter le parc à plusieurs moments de la journée. Les valeurs recensent donc le nombre de mentions par moment de la journée.

² La proportion porte sur le nombre de répondants total (436).

Tableau 12 : Fréquentation du parc Louis-Hébert à des fins récréatives selon le moment de l’année

Moment de l’année	Nombre de réponses ¹	Proportion (%) ²
Printemps	224	51,4
Été	436	100,0
Automne	223	51,1
Hiver	126	28,9

¹ Des répondants ont affirmé fréquenter le parc en diverses saisons. Les valeurs recensent donc le nombre de mentions par moment de l’année.

² La proportion porte sur le nombre de répondants total (436).

2.3.8 Motifs de fréquentation du parc

Un total de 434 usagers du parc Louis-Hébert ont répondu à la question portant sur les motifs de fréquentation du parc. Le détail des réponses est présenté au tableau 13.

La vue sur la rivière (389 réponses, soit 89,6 % des répondants), la tranquillité (258 réponses, soit 59,5 %) et les espaces verts (293 réponses, soit 67,5 %) sont les raisons prépondérantes pour expliquer la fréquentation du parc. L'ombrage (191 réponses, soit 44 %), la proximité des résidences (167 réponses, soit 38,5 %) ainsi que la facilité d'accès (143 réponses, soit 33 %) ont aussi été souvent mentionnés.

Parmi la catégorie « Autres » (244 réponses), certaines raisons ont été mentionnées à plusieurs reprises, à savoir la fraîcheur et le vent, les canards, les couchers de soleil, les arbres matures, le fait que le parc correspond à une halte sur le parcours, le sentiment de nature en ville, l'effet nostalgique, la beauté des paysages, le réseau cyclable, l'abri et l'effet relaxant.

Tableau 13 : Raisons de la fréquentation du parc Louis-Hébert

Raison	Nombre de réponses	Proportion (%) ¹
Qualité des équipements	25	5,8
Tranquillité	258	59,5
Sentiment de sécurité	62	14,3
Facilité d'accès	143	33,0
Proximité de votre résidence	167	38,5
Espace vert-végétation	293	67,5
Ombrage	191	44,0
Lieu de socialisation	39	9,0
Vue sur la rivière	389	89,6
Autres	244	56,2

¹ La proportion porte sur le nombre total de répondants (434).

2.3.9 Activités pratiquées dans le parc

Pour 405 répondants, le parc Louis-Hébert est propice à la pratique de plusieurs activités, parmi lesquelles figurent la course à pied, la marche, le vélo et l'observation de la nature (tableau 14).

D'autres activités ont toutefois été observées par l'équipe sans avoir été comptabilisées dans un questionnaire : elles ne sont donc pas inscrites dans ce tableau (notamment pratiquer certains sports comme le frisbee, la planche à roulettes, le badminton et le soccer, jouer de la musique, observer le coucher de soleil, faire la photo de paysage ou écouter de la musique).

Par ailleurs, l'enquête a permis de noter que la majorité des activités recensées dans le parc étaient pratiquées en nombres relativement comparables, seul ou avec des amis ou la famille.

Tableau 14 : Activités pratiquées dans le parc Louis-Hébert

Activité pratiquée	Seul	Avec ou des amis ou la famille
Observation de la nature	127	123
Détente et prise de « bon temps » (ex. : bronzage, lecture, etc.)	165	153
Marche et promenade	151	136
Pique-nique	21	36
Vélo	98	78
Yoga/méditation	6	3
Course à pied	35	23
Pêche récréative en rive	7	5
Ski de fond	4	2
Raquette	2	1
Promenade avec un chien	20	15

2.3.10 Pêche sportive sur les rives du parc

Peu de personnes viennent pêcher sur les rives du parc Louis-Hébert. Au cours des 10 jours de terrain, les enquêtrices ont rencontré sept pêcheurs. Deux d’entre eux ont pêché dans la zone E2, et deux autres dans la zone D2 (voir la figure 1 pour localiser les zones). Une personne a indiqué pêcher vers B1 et B2 et une autre pêchait dans le secteur pour la première fois. Finalement, les trois autres personnes interrogées ne pêchent pas dans le parc Louis-Hébert, mais plutôt à l’accueil Gouin ou au barrage et près de la piste cyclable proche de l’église de la Visitation.

Aux dires des personnes rencontrées, les espèces de poissons qui sont pêchées sont le doré, l’esturgeon, la barbotte, l’achigan, l’anguille, le maquereau⁴, le brochet, le crapet, la carpe, l’achigan, le barbu et le poisson-chat.



Figure 1 : Carte de localisation tirée du questionnaire

⁴ Cette espèce étant marine, il y a peu de chance qu’elle soit pêchée dans la zone d’étude.

2.3.11 Participation aux activités de l'organisme Parcours Gouin

Le parc Louis-Hébert fait partie du Parcours Gouin, un organisme de la Ville de Montréal (arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville) mettant en valeur différents espaces verts et attrait et favorisant diverses activités de loisir.

Sur 433 répondants, une proportion de 74,8 %, soit 324 répondants, dit ne pas profiter des autres activités ou espaces verts du Parcours Gouin, alors que 25,2 %, soit 109 répondants, ont affirmé en profiter. Parmi la multitude d'activités offertes par le Parcours Gouin, plusieurs ont été identifiées par les 109 répondants ayant affirmé en profiter (tableau 15). Notons que certains répondants ont identifié plus d'une activité.

Tableau 15 : Activités offertes par l'organisme Parcours Gouin et identifiées par les répondants

Activité	Nombre de réponses
Visite des parcs (Stanley, Aimé-Léonard, Ahuntsic et Île-de-la-Visitation)	11
Piste cyclable	42
Yoga/zumba/salsa, exercices de cardio plein air	11
Canot-kayak	9
Pavillon d'accueil écologique	15
Marche le long de la rivière (ensemble des parcs) - parcours	10
Activités culturelles (ex. : films, concerts, panneaux historiques, expositions, conférences, visites guidées, spectacles)	18
Activités sociales (ex. : Entraide Ahuntsic, pique-nique, jardins collectifs, labyrinthe, jeux)	8
Qi Gong	1
Pont Viau	1
Activités GUEPE	1
Église de la Visitation	1
Événements sportifs (course à pied, cours de pêche, observation de la nature)	9
Total d'éléments mentionnés	137

2.3.12 Perception du paysage aux abords du parc

Parmi les 449 répondants à la question à choix multiple relative au paysage⁵, 256 (soit 57 %) personnes ont mentionné que le paysage en bordure de la rivière des Prairies est la principale raison de leur venue au parc. Un total de 183 répondants (soit 40,8 %) ont exprimé l'idée que le paysage faisait partie de leur activité dans le parc comparativement à seulement 20 répondants (soit 4,5 %) qui ont affirmé que le paysage n'influence pas leurs activités. Ces derniers disaient utiliser souvent le parc à des fins purement utilitaires.

Plusieurs répondants ont expliqué n'avoir aucun point de vue préféré dans le parc. Ceux-ci ont mentionné aimer le paysage dans son ensemble et ne pas avoir de point de vue préféré.

⁵ Pour vous, le paysage en bordure de la rivière des Prairies est : (1) n'influence pas vos activités (2) fait partie de vos activités dans le parc (3) est la principale raison pour laquelle vous venez dans le parc.

Le tableau 16 présente le nombre de mentions par points de vue pour les répondants ayant spécifiquement identifié des points de vue préférés (voir la figure 1 pour localiser les zones). Notons que chaque répondant pouvait identifier plusieurs points de vue. Certains ont mentionné le parc de l'Île-de-la-Visitation comme étant l'endroit privilégié pour admirer la vue. D'autres ont décrit l'abri ou devant l'abri, c'est-à-dire en D2 et E2, comme un lieu intéressant pour admirer la vue puisqu'il protège de la pluie.

Tableau 16 : Perception du paysage

Points de vue préférés	Nombre de réponses
Partout	151
Parc de l'Île-de-la-Visitation	40
D2 et E2 (devant l'abri)	22
Pas de point de vue dans le parc	47
Pont Stanley	4
Pont Viau	4
Pont Papineau-Leblanc	1
A1	16
B2	11
C2	46
D2	50
E2	41
F2	30
Bateaux, yachts	2
Stanley	5
Île Perry	1
Barrage	13
École Sophie-Barat	3
Prison	2
D3 et E3 - Arbres fétiches	1
Arbres	6
Moulin	1
Église de la Visitation	1
S. O.	6

2.3.13 Préoccupations relatives au projet de réfection du mur de soutènement

À la question à savoir s'ils avaient remarqué le mur de soutènement sur la rive, 69 % des 449 répondants (soit 310) ont indiqué avoir remarqué sa présence, alors que les autres ignoraient ce fait. Qui plus est, 34,5 % des répondants (soit 155) ont affirmé être au courant qu'Hydro-Québec allait poursuivre ses travaux de réfection du mur de soutènement. En ce qui concerne les questions relatives aux préoccupations à l'égard des futurs travaux, 288 répondants ont formulé des réponses.

2.3.14 Utilisation du parc par les étudiants

La journée d'observation en période scolaire (19 septembre 2019) a permis de constater la présence d'un groupe d'environ 15 étudiants à partir de 11 h 20 du matin jusqu'à environ 13 h. Ils sont venus manger et profiter du parc. D'autres étudiants, en petits groupes d'environ cinq personnes, se sont retrouvés vers 16 h 30, après les heures d'école. Autrement, le parc Louis-Hébert était moins achalandé comparativement aux journées de terrain effectuées en juin et en juillet 2019 (18 questionnaires remplis), mais on y observait la même utilisation par différents citoyens.



3 Observation des embarcations sur la rivière des Prairies

3.1 Introduction

Afin de documenter la circulation sur la rivière des Prairies, des observations ont été faites à partir de la rive dans le parc Louis-Hébert. Cette activité de collecte de données visait à documenter, sans s'y restreindre, les activités suivantes : la navigation de plaisance et la motomarine, le canot et le kayak, l'aviron et la pêche récréative en embarcation.

3.2 Méthode

Les périodes d'observation ont été réalisées pendant les journées d'enquêtes au parc Louis-Hébert, c'est-à-dire en suivant le même horaire. Pour chacune de ces journées, une enquêtrice était postée face à la rive avec des jumelles et une fiche d'observation afin de recenser les embarcations dans la zone d'étude.

Une fiche d'observation avait été produite pour observer les embarcations sur la rivière des Prairies à partir de la rive du parc Louis-Hébert afin de déterminer l'affluence de la circulation nautique dans la zone d'étude (figure 2). La fiche d'observation permettait également de colliger les données suivantes, lorsque possible : le type d'embarcation, la taille du groupe dans l'embarcation, le type d'activité pratiquée s'il y a lieu (pêche, ski nautique, etc.), la date et l'heure du passage, les conditions météorologiques et la localisation approximative sur une carte. Cette fiche est disponible à l'annexe B.

3.3 Résultats

Lors des 10 journées d'observation, un total de 847 embarcations ont été recensées sur la rivière des Prairies, pour une moyenne de 85 embarcations par jour (tableau 17). En semaine, la fréquentation quotidienne moyenne s'établit à 55 embarcations pendant la période estivale. Elle est deux fois élevée les fins de semaine et les jours fériés, où elle atteint en moyenne 130 embarcations.

Tableau 17 : Nombre d'observations d'embarcations sur la rivière des Prairies

Date d'observation	Jour de semaine	Total
22 juin 2019	Samedi	41
23 juin 2019	Dimanche	184
24 juin 2019	Lundi (férié)	120
7 juillet 2019	Dimanche	173
9 juillet 2019	Mardi	36
18 juillet 2019	Jeudi	48
20 juillet 2019	Samedi	117
26 juillet 2019	Vendredi	66
31 juillet 2019	Mercredi	43
19 septembre 2019	Jeudi	19
Total		847
Moyenne quotidienne		84,7

L'observation a permis de constater un nombre très élevé de bateaux ou d'autres types d'embarcations du côté de Laval, plus particulièrement en face de la marina⁶ (D1), à l'extrémité est (F1) et à l'extrémité ouest (A1) de la zone d'étude (voir la figure 2 pour localiser les zones). Toutefois, 14 embarcations ont été observées proche de la rive du parc Louis-Hébert, soit en B3, C3, D3, C4 et E3.

Le tableau 18 présente le total d'embarcations recensées par secteur lors des 10 journées d'observation. Ainsi, la proportion de fréquentation serait nettement plus élevée du côté de Laval (97,9 %) que de Montréal (2,1 %).

La majorité des embarcations observées sont des bateaux à moteur et des motomarines, qui représentent respectivement 57,9 % et 23,4 % du total d'embarcations notées. Toutefois, plusieurs autres types d'embarcations (pontons, chaloupes, kayaks, planche à pagaie, pédalos et yachts) ont été observés sur la rivière (tableau 19).

⁶ Notons que la marina Commodore a fermé définitivement ses portes en 2022. La Ville de Laval a fait l'acquisition de la berge de la marina Commodore et en a pris possession au printemps 2022.

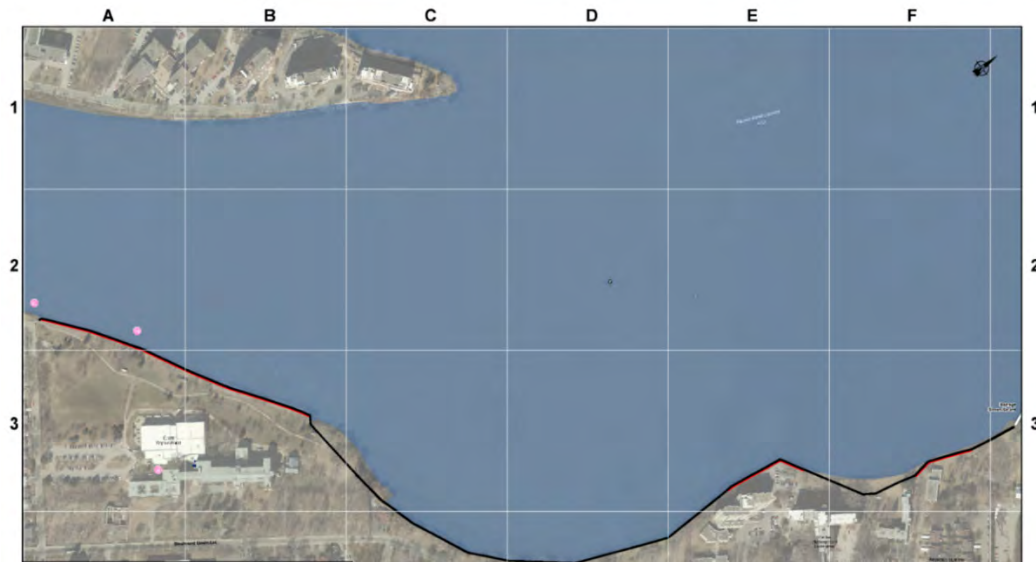


Figure 2 : Carte de localisation des embarcations (tirée de la fiche d'observation)

Tableau 18 : Localisation des embarcations lors des observations

Secteur de la zone d'étude	Nombre d'embarcations	Proportion (%)
A1	124	14,6
A2	53	6,2
B1	75	8,9
B2	75	8,9
B3	7	0,8
C1	70	8,3
C2	37	4,4
C3	4	0,5
C4	1	0,1
D1	125	14,8
D2	29	3,4
D3	0	0
D4	0	0
E1	82	9,7
E2	25	2,9
E3	2	0,2
E4	0	0
F1	109	12,9
F2	25	2,9
F3	4	0,5
Total	847	100,0

Tableau 19 : Type d'embarcation sur la rivière des Prairies

Type d'embarcation	Nombre	Proportion (%)
Bateau à moteur	490	57,9
Motomarine	198	23,4
Ponton	88	10,4
Chaloupe	12	1,4
Kayak	17	2,0
Planche à pagaie	10	1,2
Yacht	19	2,2
Pédalo	1	0,1
Autre	12	1,4
Total	847	100,0



4 Observation sur la piste cyclable dans le parc Louis-Hébert

4.1 Introduction

Afin de documenter la circulation sur la piste cyclable, des journées d'observations ont été faites à partir du parc Louis-Hébert (devant le boulevard Gouin).

4.2 Méthode

Les périodes d'observation ont été réalisées pendant les journées d'enquêtes au parc Louis-Hébert.

Une fiche d'observation avait été produite afin de documenter la circulation sur la piste cyclable. Cette fiche est disponible à l'annexe C. Les observations ont été réalisées sur six jours, pendant les journées d'enquêtes au parc Louis-Hébert. Pour chacune de ces six journées, un enquêteur était posté face à la piste cyclable sur rue du boulevard Gouin avec une fiche d'observation afin de recenser les utilisateurs, principalement des cyclistes. Lorsque des utilisations autres que le vélo étaient observées, l'information était colligée de façon qualitative (en commentaire) sur la fiche. La fiche permettait également de documenter la direction (est/ouest) de déplacement des utilisateurs.

4.3 Résultats

Le tableau 20 présente les résultats de l'achalandage observé sur la piste cyclable pendant les six journées d'observation au sud du parc Louis-Hébert. Les fiches d'observation complètes sont également disponibles à l'annexe C. La moyenne des passages allant tant vers l'est que vers l'ouest est relativement équivalente et se situe autour de 700. Si la piste est largement fréquentée par des cyclistes, plusieurs autres modes de transports actifs ont également été observés : scooter électrique, planche à roulettes, patin à roues alignées, triporteurs, *tuk-tuk* et vélos adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Tableau 20 : Achalandage durant les six journées d'observation au parc Louis-Hébert

Date d'observation	Jour de semaine	Achalandage - Partie est (n ^{bre} de personnes)	Achalandage - Partie ouest (n ^{bre} de personnes)
7 juillet 2019	Dimanche	1 391	1 277
9 juillet 2019	Mardi	754	743
18 juillet 2019	Jeudi	652	605
20 juillet 2019	Samedi	486	454
26 juillet 2019	Vendredi	507	500
31 juillet 2019	Mercredi	248	623
Moyenne quotidienne		673	700



5 Sondages auprès des résidents

5.1 Introduction

Afin de documenter l'utilisation de la zone d'étude par les résidents des rues du Fort-Lorette et des Jésuites, ainsi que par quelques propriétaires riverains du boulevard Gouin Est (carte 1), des entrevues téléphoniques ont été réalisées par Englobe à l'automne 2020. Les coordonnées des propriétaires visés par l'enquête ont été fournies par Hydro-Québec.

La situation entourant la COVID-19 semble avoir eu un effet notable sur l'utilisation des infrastructures récréatives de la zone d'étude (sentiers, parcs, etc.), mais aussi des rues et des espaces de stationnement disponibles. La plupart des répondants ont affirmé avoir fait davantage de promenades dans le quartier (augmentation des sorties locales). À l'inverse, quelques répondants ont réduit leur utilisation étant donné l'achalandage. À cet effet, une répondante estime que cet achalandage cause un problème de stationnement sur la rue pour les riverains.

Les sujets suivants ont été couverts lors des entrevues : les caractéristiques sociodémographiques des propriétaires, les usages de la zone d'étude (rives, parcs, sentiers, etc.), la perception du paysage et les préoccupations à l'égard du projet.

5.2 Méthode

Les guides et les outils suivants ont d'abord été préparés pour la collecte de données en vue des entrevues : guide d'entrevue, protocole de prise de contact et questionnaire (annexe D).

Ces documents visaient à mettre en contexte et à présenter la logistique associée aux entrevues, à fournir des instructions de nature méthodologique, ainsi qu'à encadrer, à alimenter et à faciliter les échanges lors des entrevues.

Une équipe dédiée, composée de quatre enquêteurs, a été mise en place. Une fois la préparation aux entrevues terminée, la démarche d'entrevue a été lancée et les enquêteurs ont amorcé leur prise de

contact auprès de propriétaires. Les enquêteurs étaient responsables de fixer les rendez-vous et ils devaient minimalement faire trois tentatives pour communiquer avec chacun des propriétaires visés.

Afin de faire une dernière tentative auprès des propriétaires non joignables (numéros hors service, numéros sans réponse ou numéros sans boîte vocale), une lettre (disponible à l'annexe D) a été transmise aux propriétaires dans leur boîte postale.

Chacune des entrevues effectuées s'est déroulée comme suit :

- Une brève introduction et quelques informations données sur le projet de réfection ;
- La collecte d'informations au gré de l'avancement de la discussion.

Une fois les entrevues terminées, Englobe a procédé à l'analyse des informations recueillies. Les résultats et les faits saillants sont présentés dans les sections suivantes.

5.3 Résultats

5.3.1 Bilan de participation

La liste comptait un total de 24 propriétaires à contacter. Parmi ceux-ci, 18 propriétaires ont été joints par téléphone. Sur l'ensemble des propriétaires joints, une seule personne a refusé de se soumettre au questionnaire.

C'est donc un total de 17 entrevues qui ont été réalisées. Six propriétaires se sont avérés injoignables malgré plusieurs tentatives par téléphone (numéros hors service, numéros sans boîte vocale, pas de réponse) et le dépôt d'une lettre dans leur boîte postale.

En général, l'ambiance des entrevues s'est avérée positive. Des observations sur le déroulement de chacune des entrevues ont été effectuées.

5.3.2 Profil des répondants

L'ensemble des 17 répondants sont des propriétaires occupants, dont 14 depuis plus de 10 ans. Pour l'ensemble des répondants, les ménages comptent en moyenne trois individus, soit une population totale de 51 individus. Six ménages comprennent deux conjoints avec un ou des enfants à charge, cinq ménages sont formés de deux conjoints sans enfants à charge, et six ménages sont constitués d'une personne vivant seule. Des 51 individus qui composent ces ménages, la moitié (24) occupent un emploi, 18 sont étudiants et 6 sont retraités⁷.

Le tableau 21 présente la répartition des individus selon le groupe d'âge.

Tableau 21 : Répartition des membres des ménages selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	Nombre d'individus	Proportion (%)
Moins de 18 ans	10	19,6
18 à 30ans	11	21,6
31 à 45 ans	4	7,8
46 à 65 ans	22	43,2
66 ans et plus	4	7,8
Total	51	100,0

⁷ Trois répondants n'ont pas spécifié leur occupation.

5.3.3 Utilisation de la zone d'étude

Faits saillants :

- Les rives de la rivière, le parc Louis-Hébert, la piste cyclable, le parc de l'Île-de-la-Visitation et l'ensemble du Parcours Gouin sont régulièrement utilisés par des membres de ces ménages pour la course à pied, la marche sportive, le vélo et les promenades santé ;
- Le terrain des Sœurs de la Miséricorde fait l'objet d'une utilisation diurne et nocturne distincte : le jour, il est utilisé lors de promenades et pour jouer (enfants) et, le soir, il est propice à la tenue d'activités illicites ;
- L'accès à la rivière est très valorisé par les résidents du secteur et l'augmentation des accès pour la pratique d'activités nautiques est souhaitée par certains ;
- La COVID-19 a entraîné une augmentation de la fréquentation de la zone d'étude en général et indirectement des problèmes de stationnement dans le secteur.

Le tableau 22 présente les résultats obtenus à la question 2.1, dans laquelle les répondants étaient invités à identifier les endroits utilisés régulièrement par les membres du ménage dans les environs de leur résidence. Parmi les choix proposés, plus de 70 % des répondants ont affirmé utiliser régulièrement les endroits suivants : les rives de la rivière, le parc Louis-Hébert et la piste cyclable. Notons que seulement quatre répondants ont mentionné utiliser la rivière elle-même. Parmi ceux-ci figure un répondant possédant son propre quai (résidence située directement sur la rive, sur le boulevard Gouin Est) et effectuant des sorties presque quotidiennes sur l'eau avec son bateau de pêche. Soulignons aussi que des répondants ont mentionné qu'ils aimeraient éventuellement pouvoir utiliser la rivière si de nouveaux accès étaient aménagés, par exemple au bout de la rue du Fort-Lorette.

Parmi les réponses obtenues pour la catégorie « Autres » (14), 10 répondants ont mentionné se rendre régulièrement au parc de l'Île-de-la-Visitation. Trois répondants ont aussi souligné utiliser l'ensemble du Parcours Gouin et ses parcs.

Tableau 22 : Endroits utilisés régulièrement par le ménage dans les environs

Endroit (cases à cocher)	Nombre de répondants	Proportion (%) ¹
Rives de la rivière	13	76,5
La rivière elle-même	4	23,5
Le parc Louis-Hébert	12	70,6
La piste cyclable	12	70,6
Le terrain des Sœurs de la Miséricorde	10	58,8
Aucun endroit	0	0
Autres	14	82,4

¹ La proportion porte sur le nombre total de répondants (17).

En ce qui concerne le terrain des Sœurs de la Miséricorde, 10 répondants ont affirmé l'utiliser régulièrement et qu'il faisait l'objet d'une utilisation actuellement. Au regard de celle-ci, il importe de faire la distinction entre l'utilisation diurne et nocturne du terrain. De jour, le terrain est utilisé comme lieu de passage lors de promenades, notamment pour se rendre vers le parc de l'Île-de-la-Visitation ou vers l'église. Des répondants ont aussi mentionné que des enfants y jouaient. Plusieurs répondants ont tout de même soulevé que depuis la vente du terrain à la Ville, il est de moins en moins entretenu.

Le soir, le terrain est très fréquenté par des « squatteurs » ou « flâneurs », ce qui a été mentionné à plusieurs reprises par les répondants. Parmi les éléments soulevés figurent la présence de tentes, de

feu ou d'odeurs de fumée, de musique, de regroupements et de plusieurs débris, ainsi que la consommation de drogues et d'alcool. Une répondante a mentionné vivre un sentiment de perte de sécurité dans le secteur en lien avec ce qui arrive sur le terrain le soir.

Le tableau 23 présente les résultats obtenus relativement aux activités pratiquées à proximité (Q. 2.2). Quatorze (14) répondants ont mentionné pratiquer la course à pied, la marche sportive et la promenade santé. Des répondants utilisent également les parcs afin de faire des pique-niques et des jeux en famille. De plus, 12 répondants ont dit utiliser régulièrement la piste cyclable.

Parmi les réponses obtenues pour la catégorie « Autres » (7), deux répondants ont mentionné la pratique des sports nautiques : occasionnellement le kayak par l'un, régulièrement le *wakeboard* et le ski nautique par l'autre.

Tableau 23 : Activités pratiquées régulièrement dans les environs

Activités	Nombre de répondants	Proportion (%) ¹
Observation de la nature	7	43,8
Course à pied, marche sportive, promenade de santé	14	87,5
Vélo	12	75,0
Pêche récréative en rive	1	6,3
Autres sports	0	0,0
Autre (veuillez préciser)	7	43,8

¹ La différence dans les proportions est attribuable au fait qu'un répondant a ignoré cette question : le total est donc sur une base de 16 répondants.

5.3.4 Perception du paysage

Faits saillants :

- Dans l'ensemble, le paysage environnant a été considéré comme très important ou important dans le choix du lieu de résidence et a consisté en un élément décisif pour l'achat d'une résidence dans le quartier ;
- Les éléments du paysage jugés les plus importants par les propriétaires sont la rivière, la végétation (présence d'arbres) et le sentiment de quiétude qu'il dégage (sentiment de campagne en ville, calme, etc.).

Pour 13 des propriétaires, le paysage environnant a été considéré comme « très important » dans le choix du lieu de résidence. Trois ont pour leur part affirmé qu'il avait été « important ». Parmi les raisons justifiant leurs réponses, les répondants ont mentionné le sentiment de campagne en ville, la présence de la nature, la quiétude des lieux et l'accès à l'eau. Plusieurs ont affirmé que le choix d'acheter la propriété s'est fait entièrement sur cette base. Un seul répondant a affirmé que le paysage environnant avait été « peu important » dans le choix du lieu de résidence. Ce répondant a affirmé être très satisfait de son achat, notamment en raison du paysage.

Concernant la question 2.5, à savoir quels éléments du paysage ont joué le plus grand rôle dans le choix du lieu de résidence, plusieurs raisons ont été évoquées. Les réponses obtenues sont présentées au tableau 24. On constate ainsi que la rivière (87,5 % ; 14), la végétation (75 % ; 12) et la quiétude (81,3 % ; 13) sont tous des éléments du paysage importants pour les résidents.

Tableau 24 : Éléments du paysage ayant joué le plus grand rôle dans le choix du lieu de résidence

Élément du paysage (réponse à cocher)	Nombre de répondants	Proportion (%) ¹
La rivière	14	87,5
La végétation	12	75,0
L'architecture	3	18,8
La quiétude	13	81,3
Autre (veuillez préciser)	12	75,0

¹ La différence dans les proportions est attribuable au fait qu'un répondant a ignoré cette question : le total est donc sur une base de 16 répondants.

Parmi les réponses obtenues pour la catégorie « Autres », les éléments du paysage suivants ont aussi été évoqués (le nombre de fois est en parenthèse si mentionné plus d'une fois) :

- La nature, les arbres (2), la faune, les couchers de soleil ;
- La sensation de campagne en ville, de petit cocon ;
- Le calme : peu de bruit, peu de circulation sur la rue, puisqu'elle est un cul-de-sac ;
- Les services, la proximité des transports en commun (2), la piste cyclable (2), les activités de plein air ;
- La présence du parc (parc de l'Île-de-la-Visitation) (3) ;
- Les maisons comme un petit faubourg ;
- La vue sur l'horizon, la vue sur les lumières de l'église.

5.3.5 Préoccupations à l'égard du projet

Faits saillants :

- L'environnement visuel, le paysage, l'aménagement et l'utilisation du territoire sont au cœur des préoccupations des répondants ;
- Plusieurs répondants n'aiment pas l'aspect visuel des enrochements réalisés en phase 1 et sont inquiets que les nouveaux tronçons soient aménagés de la même façon.

Cinq répondants ont affirmé ne pas avoir de préoccupations à l'égard du projet, pourvu que le projet soit bien étudié du point de vue des impacts environnementaux et sociaux.

Plusieurs préoccupations ont été soulevées par les 12 autres répondants : celles-ci sont regroupées par composantes dans le tableau 25. Notons, toutefois, que ne connaissant pas la nature des travaux et de l'intervention à ce stade, plusieurs répondants avaient de la difficulté à se prononcer.

En ce qui concerne la gestion des travaux en phase 1, la plupart des répondants se sont dits satisfaits. Des répondants se sont toutefois dits insatisfaits de l'aspect visuel des travaux réalisés (phase 1). Ils sont inquiets des travaux à venir si les aménagements sont encore de l'enrochement que plusieurs jugent « très laid », ainsi qu'une régression pour le paysage et l'accessibilité.

Tableau 25 : Préoccupations regroupées selon le type de composante

Préoccupations (nombre, si elle est évoquée plus d'une fois)
Variantes de réalisation et façons de faire d'Hydro-Québec
<ul style="list-style-type: none"> – Insécurité et déception par rapport aux travaux réalisés lors de la première phase. – Importance d'avoir une consultation et un processus publics. – Meilleure communication prétravaux (que lors de la phase 1). – Inquiétudes sur le type de construction (nature et ampleur des travaux) (3).
Qualité de l'eau
<ul style="list-style-type: none"> – Qualité de l'eau durant les travaux et environnement naturel de la rivière.
Faune (terrestre et aquatique) et habitat
<ul style="list-style-type: none"> – Préservation de la vie faunique et aquatique. – Impacts sur les milieux naturels.
Aménagement et utilisation du territoire
<ul style="list-style-type: none"> – Accès aux rives pour tous, repenser l'aménagement. – Perte d'accès à l'eau et au parc (importance de maintenir les accès) (2). – Augmentation de l'achalandage sur la piste cyclable si le parcours était modifié. – Accès à la rue. – Distinction entre les terrains publics et privés dans le cadre des aménagements. – Préoccupations quant aux rumeurs d'aménagement d'un « boardwalk ». – Inquiétudes liées à l'augmentation du vandalisme pour les terrains longeant la rive.
Santé et conditions de vie
<ul style="list-style-type: none"> – Circulation et blocage des camions dans la rue (3). – Sécurité liée au camionnage et à la circulation. – Émission de poussières. – Ambiance sonore lors des travaux.
Environnement visuel et paysage
<ul style="list-style-type: none"> – Esthétisme et décor. – Paysage : les grosses roches ce n'est pas joli ; impact visuel et ça donne l'impression d'avoir un barrage devant la maison. – Inesthétisme de l'enrochement réalisé dans le cadre des travaux prioritaires (3). – Perte de visibilité de la rivière (couchers de soleil). – Fait de dénaturer le paysage.



6 Entrevues avec les gestionnaires

6.1 Introduction

Dans la zone d'étude, divers établissements collectifs et institutionnels (santé, éducation, récréation, culte religieux, etc.) se trouvent en bordure de la rivière des Prairies. Afin de documenter l'utilisation de la zone d'étude par les résidents et les utilisateurs de ces établissements, des entrevues semi-dirigées ont été organisées et menées auprès de gestionnaires de ces établissements à l'hiver 2020 et à l'automne 2022.

Des entrevues auprès des gestionnaires des établissements suivants ont été réalisées :

- Résidence des Frères de Saint-Gabriel ;
- Résidence Berthiaume-Du Tremblay ;
- Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) Laurendeau ;
- Église de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie ;
- Résidence étudiante Ignace-Bourget.

6.2 Méthode

Pour les deux séries d'entrevues réalisées (hiver 2020, automne 2022), une grille d'entrevue a d'abord été préparée pour la collecte de données. Cette grille visait à mettre en contexte la démarche de consultation ainsi qu'à encadrer, à alimenter et à faciliter les échanges lors des entrevues. Une brève recherche documentaire pour mieux situer et connaître les établissements a aussi été faite au préalable.

Chacune des entrevues effectuées s'est déroulée ainsi :

- Préparation de la grille d'entrevue ;
- Prise de contact auprès des gestionnaires par courriel et/ou téléphone ;
- Tenue de l'entrevue dans les locaux de l'établissement durant laquelle la collecte d'informations se faisait en cours de discussions ;
- Rédaction d'un compte rendu détaillé.

Les sujets suivants ont été couverts dans le cadre de chacune des entrevues : usages des lieux (actuels et prévus), projets, enjeux et inquiétudes à l'égard du projet, ententes avec Hydro-Québec. D'autres sujets spécifiques ont été abordés en fonction du domaine d'activité du gestionnaire d'établissement rencontré.



7 Références

- BONJOUR RÉSIDENCES. 2021. *CHSLD Edmond Laurendeau*. [En ligne]
[<https://bonjourresidences.com/residence/montreal-chsld-edmond-laurendeau/>]
- CENTRE CATHOLIQUE INTERNATIONAL DE COOPÉRATION AVEC L'UNESCO (CCIC). s. d. *Frères de Saint-Gabriel - Monfortains*. [En ligne]
[<https://ccic-unesco.org/portfolio/freres-de-saint-gabriel-monfortains/>]
- VILLE DE MONTRÉAL. s. d. *Église de la Visitation*. [En ligne]
[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7957,88263625&_dad=portal&_schema=PORTAL]

Annexe A
Questionnaire - Journée
d'enquêtes au parc Louis-Hébert



eNGLOBE

Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard

Numéro de questionnaire : _____ Initiales : _____ Nom de l'enquêteur : _____
Date : _____ Heure : _____

Taille du groupe (nombre de personnes) : _____
Avez-vous déjà répondu au questionnaire? Non Oui Si oui, est-ce : Aujourd'hui Un autre jour
Voulez-vous y répondre Oui Non Pourquoi : _____
Si oui :
1. Êtes-vous du quartier? Oui Non

PARTIE A : OBSERVATION DE L'ENQUÊTEUR

L'utilisateur est en déplacement à des fins utilitaires (marche - vélo - patin à roulettes, etc.) * Détaillez : _____
*Passez à la partie B
L'utilisateur est en déplacement à des fins récréatives (marche- vélo – patin à roulettes, etc.) Détaillez : _____
L'utilisateur est dans le parc (pique-nique - assis sur un banc - sport, etc.) Détaillez : _____
L'utilisateur utilise la rive (pêche - observation de la rivière)** Détaillez : _____
**Passez à la partie C
Autre (s) : _____

PARTIE B : L'USAGER EST EN DÉPLACEMENT - LE PARC EST UN LIEU DE PASSAGE

2. Quelle est la raison de votre déplacement? Travail/affaires Loisir Autre Précisez : _____
3. À quelle fréquence passez-vous dans le parc? Quotidienne Hebdomadaire Mensuelle Pour la 1^{re} fois
Occasionnelle (précisez) : _____
4. À quelle(s) période(s) de la journée et de la semaine traversez-vous le parc? Matin Après-midi Soir
Semaine Fin de semaine
5. En quelle(s) saison(s) traversez-vous le parc? Printemps Été Automne Hiver
6. En d'autres temps, profitez-vous du parc? Non, c'est un lieu de transit* Oui**
*Passez à la partie D **Passez à la partie C

PARTIE C : L'USAGER PROFITE DU PARC ET DE SA BERGE

7. À quelle fréquence utilisez-vous le parc pour vos activités? Quotidienne Hebdomadaire Mensuelle Pour la 1^{re} fois
Occasionnelle (précisez) : _____
8. À quelle(s) période(s) de la journée et de la semaine vous y rendez-vous ? Matin Après-midi Soir
Semaine Fin de semaine
9. En quelle(s) saison(s) vous y rendez-vous ? Printemps Été Automne Hiver
10. Pour quelles raisons fréquentez-vous le parc Louis-Hébert (cochez toutes les cases qui s'appliquent)
Qualité des équipements Facilité d'accès Ombrage Vue sur la rivière
Tranquillité Proximité de votre résidence Lieu de socialisation
Sentiment de sécurité Espaces verts/végétation Pas de réponse
Autres Précisez : _____

11. Quelles activités pratiquez-vous et avec qui?

Avec qui	Seul (e)	Avec un(e) ou des ami(e)s/ famille	Avec les membres d'un club ou d'une association	Autres
Observation de la nature	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Détente et prise de « bon temps » (ex. : bronzage, lecture, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pique-nique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vélo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Yoga/méditation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Course à pied	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marche sportive	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pêche récréative en rive* (QUESTIONS 12 ET 13)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ski de fond	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Raquette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

12. En général, où pêchez-vous dans la zone d'étude? (notez sur la carte avec la lettre P)

13. Quelles sont les espèces de poissons pêchées?

14. Profitez-vous des activités du parcours Gouin?

Non

Oui Précisez : _____

PARTIE D : PAYSAGE – Insérer une carte zoomée jusqu'à l'école Sophie-Barat

15. Pour vous, le paysage en bordure de la rivière des Prairies ...

N'influence pas vos activités (sans importance) Fait partie de vos activités dans le parc Est la principale raison pour laquelle vous venez dans le parc

Pouvez-vous décrire? _____

16. Identifiez les points de vue préférés (notez sur la carte avec la lettre V)

Pourquoi?

PARTIE E : PRÉOCCUPATIONS

17. Avez-vous remarqué qu'un mur de soutènement est présent sur la rive?

Oui

Non

18. Savez-vous qu'Hydro-Québec va poursuivre des travaux de réfection du mur de soutènement?

Oui*

Non

*Si oui, répondez à la question 19

19. Avez-vous des préoccupations à l'égard de la poursuite des travaux sur ce mur de soutènement?

20. Avez-vous d'autres préoccupations/commentaires dont vous voulez nous faire part?

Identification du répondant

Nom : M. / Mme _____

Téléphone : _____

Groupe d'âge

Moins de 18 ans

18-30 ans

31-45 ans

46-65 ans

66 ans et plus

Pas de réponse

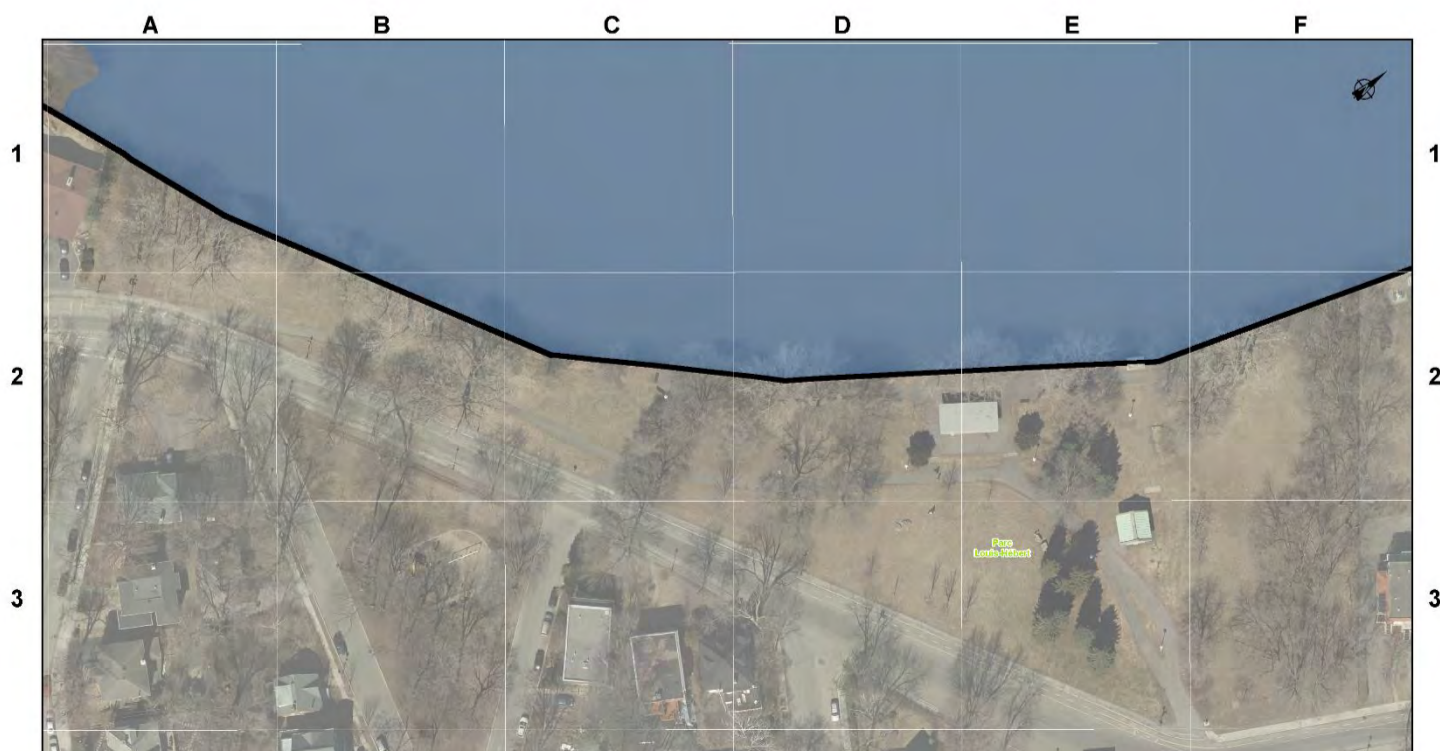
Genre :

H

F

Langue : _____

Notes



A

B

C

D

E

F

1

1

2

2

3

3

4

4



École
Sophie-Barat

Boulevard Gouin Est

Parc
Louis-Hébert

- Composantes du projet**
- Mur de soutènement
 - Secteur prioritaire des travaux réalisés

- Loisirs**
- Piste ou bande cyclable
 - Camp de jour
 - Activité nautique
 - Pêche

- Utilisation du sol**
- Grand espace vert
 - Établissement d'enseignement

- Droits immobiliers**
- Servitude d'inondation et de droit de passage

DOCUMENT DE TRAVAIL

0 15 30 m

A

B

C

D

E

F

A

B

C

D

E

F

1

1

2

2

3

3

4

4



Composantes du projet	Loisirs	Utilisation du sol	Droits immobiliers
Mur de soutènement	Piste ou bande cyclable	Grand espace vert	Servitude d'inondation et de droit de passage
Secteur prioritaire des travaux réalisés	Camp de jour	Établissement d'enseignement	
	Activité nautique		
	Pêche		

DOCUMENT DE TRAVAIL

A

B

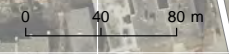
C

D

E

F

Parc Louis-Hébert



A

B

C

D

E

F

1

1

2

2

3

3

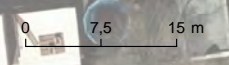
4

4



Composantes du projet	Loisirs	Utilisation du sol	Droits immobiliers
— Mur de soutènement	- - - Piste ou bande cyclable	■ Grand espace vert	□ Servitude d'inondation et de droit de passage
— Secteur prioritaire des travaux réalisés	🏠 Camp de jour	🎓 Établissement d'enseignement	
	🚤 Activité nautique		
	🎣 Pêche		

DOCUMENT DE TRAVAIL



A

B

C

D

E

F

Annexe B Fiche d'observation des embarcations



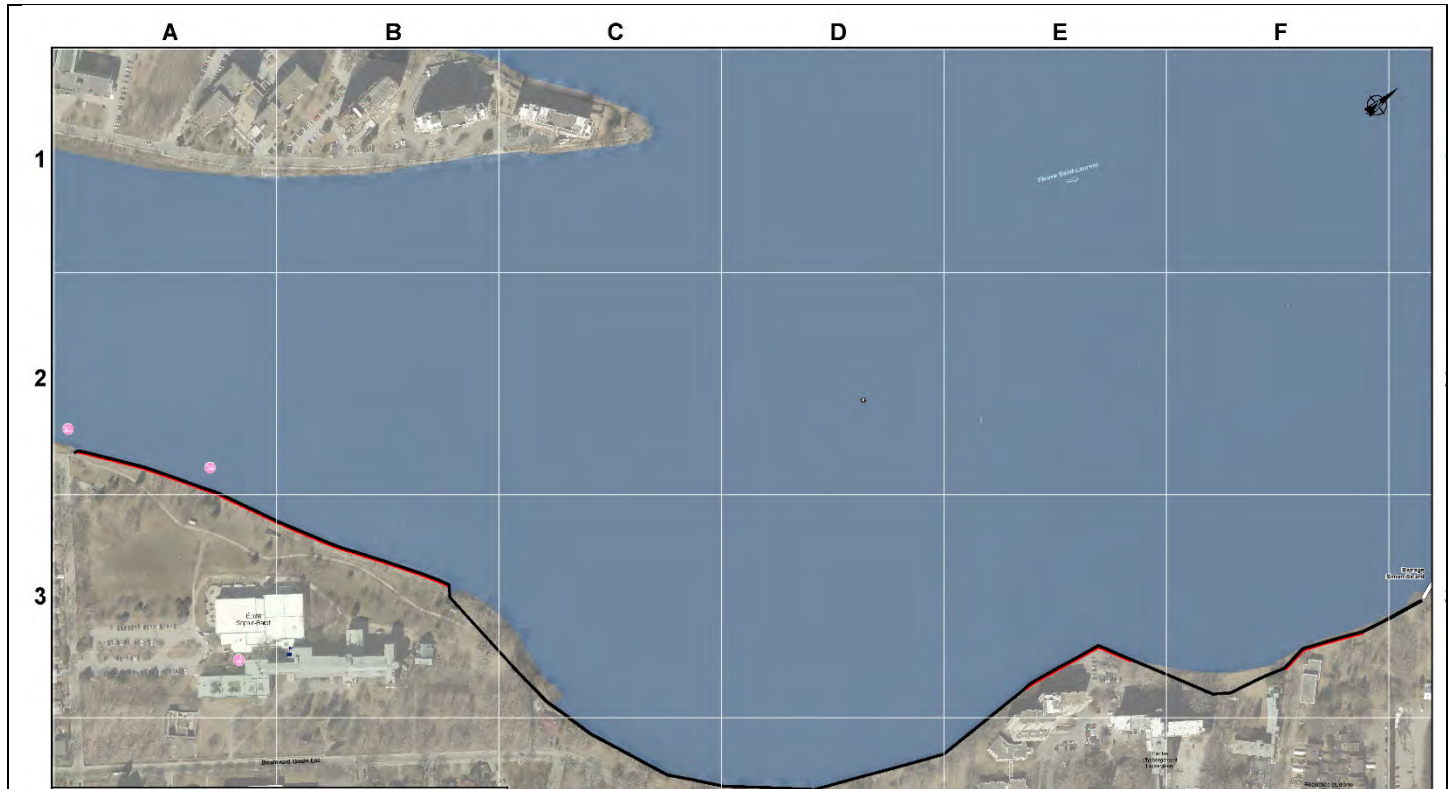
N° de fiche (initiales et #) : _____

Date : _____

Conditions météorologiques observées

Temps clair (ensoleillé) AM PM
 Vent fort AM PM

Temps nuageux (sombre) AM PM
 Autres : _____



Identifiant	Heure	Taille du groupe	Zone	Type d'embarcation	Notes

Nom des enquêteurs : _____

Annexe C Observations de la piste cyclable



N° de fiche (initiales et #) : _____

Date : _____

Nom de l'enquêteur : _____

Temps clair (ensoleillé)
Vent fort

Temps nuageux (sombre)
Autres : _____

Vélo/Horaire	Observations	Direction Est 	Direction ouest 
7h00 à 7h30			
7h30 à 8h00			
8h00 à 8h30			
8h 30 à 9h00			
9h00 à 9h30			

Vélo/Horaire	Observations	Direction Est 	Direction ouest 
9h30 à 10h00			
10h00 à 10h30			
10h30 à 11h00			
11h00 à 11h30			
11h30 à 12h00			

N° de fiche (initiales et #) : _____

Date : _____

Nom de l'enquêteur : _____

 Temps clair (ensoleillé)
 Vent fort

 Temps nuageux (sombre)
 Autres : _____

Vélo/Horaire	Observations	Direction Est 	Direction ouest 
12h00 à 12h30			
12h30 à 13h00			
13h00 à 13h30			
13h30 à 14h00			
14h00 à 14h30			
14h30 à 15h00			

Vélo/Horaire	Observations	Direction Est 	Direction ouest 
15h00 à 15h30			
15h30 à 16h00			
16h00 à 16h30			
16h30 à 17h00			
17h00 à 17h30			
17h30 à 18h00			

Observations de la piste cyclable

Numéro de fiche (SD1)		Date : 2019-07-07
Nom de l'enquêteur Simon Desbiens		
Temps clair (ensoleillé)	Temps nuageux (sombre)	
Vent fort	Autres	
Vélo/horaires	Direction Est	Direction Ouest
9 h 00 à 9 h 30	38	18
9 h 30 à 10 h 00	93	67
10 h 00 à 10h30	115	81
10 h 30 à 11 h 00	83	74
11 h 00 à 11 h 30	95	141
11 h 30 à 12 h 00	95	83
Total	519	464
Temps clair (ensoleillé)	Temps nuageux (sombre)	
Vent fort	Autres	
Vélo/horaires	Direction Est	Direction Ouest
12 h 00 à 12 h 30	77	85
12 h 30 à 13 h 00	87	61
13 h 00 à 13 h 30	112	78
13 h 30 à 14 h 00	89	72
14 h 00 à 14 h 30	94	103
14 h 30 à 15 h 00	95	76
15 h 00 à 15 h 30	81	90
15 h 30 à 16 h 00	63	102
16 h 00 à 16 h 30	90	78
16 h 30 à 17 h 00	84	68
Total	872	813

Numéro de fiche (SD2)		Date : 2019-07-09
Nom de l'enquêteur : Simon Desbiens		
Temps clair (ensoleillé)	Temps nuageux (sombre)	X - un peu nuageux
Vent fort	Autres	
Vélo/horaires	Direction Est	Direction Ouest
9 h 00 à 9 h 30	42	38
9 h 30 à 10 h 00	51	41
10 h 00 à 10h30	52	40
10 h 30 à 11 h 00	32	31
11 h 00 à 11 h 30	35	42
11 h 30 à 12 h 00	46	47
Total	258	239
Temps clair (ensoleillé)	Temps nuageux (sombre)	X
Vent fort	Autres	
Vélo/horaires	Direction Est	Direction Ouest
12 h 00-12 h 30	38	47
12 h 30-13 h 00	46	61
13 h 00-13 h 30	34	28
13 h 30 à 14 h 00	33	31
14 h 00 à 14 h 30	41	33
14 h 30 à 15 h 00	39	42
15 h 00 à 15 h 30	35	36
15 h 30 à 16 h 00	39	37
16 h 00 à 16 h 30	42	48
16 h 30 à 17 h 00	58	61
17 h 00 à 17 h 30	48	38
17 h 30 à 18 h 00	43	42
Total	496	504

Numéro de fiche (SD3)	Date : 2019-07-18	
Nom de l'enquêteur : Simon Desbiens)		
Temps clair (ensoleillé)	Temps nuageux (sombre)	
Vent fort	Autres	
Vélo/horaires	Direction Est	Direction Ouest
9 h 30 à 10 h 00	41	31
10 h 00 à 10h30	39	38
10 h 30 à 11 h 00	19	11
11 h 00 à 11 h 30	31	27
11 h 30 à 12 h 00	35	44
Total	165	151
Temps clair (ensoleillé)	Temps nuageux (sombre)	
Vent fort	Autres	
Vélo/horaires	Direction Est	Direction Ouest
12 h 00 à 12 h 30	30	42
12 h 30 à 13 h 00	40	55
13 h 00 à 13 h 30	34	29
13 h 30 à 14 h 00	31	31
14 h 00 à 14 h 30	42	45
14 h 30 à 15 h 00	33	33
15 h 00 à 15 h 30	36	35
15 h 30 à 16 h 00	27	20
16 h 00 à 16 h 30	67	29
16 h 30 à 17 h 00	58	57
17 h 00 à 17 h 30	44	36
17 h 30 à 18 h 00	45	42
Total	487	454

Numéro de fiche (SD 4)		Date : 2019-07-20
Nom de l'enquêteur : Simon Desbiens		
Temps clair (ensoleillé)	Temps nuageux (sombre)	
Vent fort	Autres	
Vélo/horaires	Direction Est	Direction Ouest
8 h 00 à 8 h 30	29	22
8 h 30 à 9 h 00	28	31
9 h 00 à 9 h 30	37	31
9 h 30 à 10 h 00	37	20
10 h 00 à 10 h 30	59	56
10 h 30 à 11 h 00	52	35
11 h 00 à 11 h 30	27	25
11 h 30 à 12 h 00	30	30
Total	299	250
Temps clair (ensoleillé)	Temps nuageux (sombre)	
Vent fort	Autres	
Vélo/horaires	Direction Est	Direction Ouest
12 h 00 à 12 h 30	21	22
12 h 30 à 13 h 00	21	35
13 h 00 à 13 h 30	28	23
13 h 30 à 14 h 00	28	33
14 h 00 à 14 h 30	24	21
14 h 30 à 15 h 00	17	16
15 h 00 à 15 h 30	21	20
15 h 30 à 16 h 00	27	34
Total	187	204

Numéro de fiche (SD 5)		Date : 2019-07-26
Nom de l'enquêteur : Simon Desbiens		
Temps clair (ensoleillé)	Temps nuageux (sombre)	
Vent fort	Autres	
Vélo/horaires	Direction Est	Direction Ouest
8 h 00 à 8 h 30	29	22
8 h 30 à 9 h 00	15	26
9 h 00 à 9 h 30	36	20
9 h 30 à 10 h 00	29	32
10 h 00 à 10 h 30	38	37
10 h 30 à 11 h 00	48	52
11 h 00 à 11 h 30	41	29
11 h 30 à 12 h 00	38	36
Total	274	254
Temps clair (ensoleillé)	Temps nuageux (sombre)	X
Vent fort	Autres	
Vélo/horaires	Direction Est	Direction Ouest
12 h 00 à 12 h 30	32	42
12 h 30 à 13 h 00	39	49
13 h 00 à 13 h 30	21	18
13 h 30 à 14 h 00	31	28
14 h 00 à 14 h 30	35	25
14 h 30 à 15 h 00	24	31
15 h 00 à 15 h 30	20	28
15 h 30 à 16 h 00	31	25
Total	233	246

Numéro de fiche (SD 6)		Date : 2019-07-31
Nom de l'enquêteur : Simon Desbiens		
Temps clair (ensoleillé)	Temps nuageux (sombre)	X - un peu nuageux
Vent fort	Autres	
Vélo/horaires	Direction Est	Direction Ouest
10 h 00 à 10 h 30	27	22
10 h 30 à 11 h 00	34	30
11 h 00 à 11 h 30	30	45
11 h 30 à 12 h 00	30	30
Total	121	127
Temps clair (ensoleillé)	Temps nuageux (sombre)	
Vent fort	Autres	
Vélo/horaires	Direction Est	Direction Ouest
12 h 00 à 12 h 30	25	33
12 h 30 à 13 h 00	18	18
13 h 00 à 13 h 30	12	14
13 h 30 à 14 h 00	29	31
14 h 00 à 14 h 30	24	19
14 h 30 à 15 h 00	38	30
15 h 00 à 15 h 30	25	32
15 h 30 à 16 h 00	17	42
16 h 00 à 16 h 30	46	32
16 h 30 à 17 h 00	23	15
17 h 00 à 17 h 30	32	29
17 h 30 à 18 h 00	20	19
Total	309	314

Annexe D Guides et outils pour la collecte de données auprès des propriétaires



GUIDE D'ENTREVUE INDIVIDUELLE

Entrevues individuelles auprès des résidents des rues du Fort-Lorette et des Jésuites ainsi que de tout résident riverain concerné par le projet

PRISE DE CONTACT AVEC LE PROPRIÉTAIRE

Prise de contact avec les personnes attirées selon la liste reçue d'Hydro-Québec. Chaque personne sera contactée jusqu'à trois fois, s'il n'y a pas de réponse durant le premier ou deuxième appel. Les deux premières rondes d'appels seront effectuées en début de soirée (entre 19 h 00 et 20 h 00) afin de joindre un plus grand nombre de résidents. La troisième ronde d'appels sera effectuée durant la journée, entre 9 h 00 et 17 h 00. L'enquêteur devra obligatoirement utiliser son téléphone de bureau (Englobe) ou Skype pour effectuer les appels et ne sera pas autorisé à utiliser son téléphone personnel.

Récapitulatif des rondes **d'appels** :

- 1) Advenant une non-réponse lors de la première ronde d'appels (entre 19 h 00 et 20 h 00), l'enquêteur devra laisser un message (si une messagerie vocale est disponible) et informer qu'il appellera à nouveau. Important : l'enquêteur ne demandera pas à être rappelé lors de ce premier essai. L'information sera notée sur le protocole de prise de contact pour ce résident.
- 2) Advenant une non-réponse lors de la deuxième ronde d'appels (entre 19 h 00 et 20 h 00), l'enquêteur ne laissera pas de message. Toutefois, il notera l'heure et la date de l'appel sur le protocole de prise de contact pour ce résident.
- 3) Advenant une non-réponse lors d'une troisième tentative (entre 9 h 00 et 17 h 00), l'enquêteur laissera un message dans lequel il invitera le résident à le rappeler et fournira ses coordonnées et disponibilités pour le rejoindre. L'information sera aussi notée sur le protocole de prise de contact pour ce résident.

Durant cette prise de rendez-vous, l'enquêteur s'entendra avec la personne jointe pour fixer la date et l'heure de l'entrevue. Cette information sera inscrite dans le tableau de planification d'Englobe. Cet exercice permettra de faire le suivi avec Hydro-Québec des prises de rendez-vous (date et heure) et de vérifier le nombre d'appels que l'équipe d'Englobe a réalisés pour rejoindre les personnes. L'annexe A présente le tableau de suivi proposé pour le détail et le bilan des entrevues qui seront confirmées. Les rendez-vous seront ajustés selon l'horaire préférable des propriétaires, soit le jour ou en soirée. L'heure sera convenue avec eux. Il serait possible d'offrir au propriétaire de leur faire un rappel de la date et l'heure par courriel, si c'est une option qui leur convient. Dans le cas où ce rappel est souhaité, l'enquêteur prendra en note le courriel sur le formulaire. Il sera possible d'envoyer un courriel à la suite de l'appel. Il est important de bien reconfirmer le courriel de la personne jointe pour s'assurer qu'il est exact.

Entrevue sur-le-champ : il est probable que des personnes jointes souhaitent procéder à l'entrevue sur-le-champ (lors de la première ronde d'appel). Advenant ce cas, l'enquêteur devra s'assurer de toujours avoir en main le matériel nécessaire (questionnaire à remplir) pour débiter l'entrevue.

Protocole de prise de contact : durant cette prise de contact, l'équipe d'Englobe suivra le protocole qui lui sera remis pour savoir quoi dire à la personne contactée.

Durant la prise de contact, le formulaire de prise de contact devra être rempli. Ce dernier permettra à l'enquêteur de noter certaines informations, notamment les coordonnées pour rejoindre la personne, le nombre de fois qu'il a essayé de le rejoindre, le rendez-vous (date et heure) et le moyen avec lequel il souhaite être contacté (téléphone, Skype, Teams, etc.). Une note en commentaire permettra de confirmer le nom de la personne qui a réellement répondu au questionnaire et, si requis, son rôle dans le ménage (père, mère, conjoint, locataire, tuteur, etc.). Ce document est disponible à l'annexe B. Dans ce même document se trouvent le contexte de l'appel pour l'introduction de l'enquêteur puis une très courte présentation du projet de réfection pour situer dans quel cadre s'inscrit l'appel. Durant la prise de contact, il sera aussi important de vérifier le statut du propriétaire (non-occupant ou occupant). Advenant qu'un propriétaire soit non-occupant, l'enquêteur devra demander à celui-ci les coordonnées de l'occupant, un locataire par exemple. Dans ce cas, l'enquêteur pourra remercier le propriétaire et conclure l'appel, sans procéder à l'entrevue. Il devra ensuite prendre contact avec l'occupant. Notons

qu'exceptionnellement, les propriétaires non-occupant pourraient tout de même souhaiter participer à l'entrevue. L'enquêteur pourra donc effectuer l'entrevue dans ce cas.

Dans le cas où les personnes jointes demanderaient plus d'information sur le projet ou auraient des commentaires, les enquêteurs leur proposeront d'aller sur le site Internet d'Hydro-Québec suivant : <https://www.hydroquebec.com/projets/mur-barrage-simon-sicard.html> ou encore de consulter le document Info-Travaux ou d'appeler à la ligne Info-Projets au 514-385-8888 (poste 3462) pour plus d'informations. L'annexe C présente ce qui se trouve sur le site Web d'Hydro-Québec, pour informer les enquêteurs.

DÉROULEMENT DE L'ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE

L'entrevue : au moment de l'entrevue, l'enquêteur aura son matériel (questionnaire à remplir) pour débiter l'entrevue (voir l'annexe D). Ainsi, à l'aide du questionnaire, l'enquêteur fera une introduction et mentionnera le contexte de l'appel, et il fera un rappel de ce qui aura été dit lors de la prise de contact et de la prise de rendez-vous. Il prendra aussi du temps pour présenter sommairement le projet de réfection. Ensuite, l'enquêteur informera la personne jointe des objectifs de l'entrevue. Il poursuivra avec les questions déterminées d'avance pour récolter les informations. Les questions consistent à connaître l'utilisation du secteur par le résident et ses préoccupations vis-à-vis le projet, puis pour finir, à récolter des informations pour compléter le profil sociodémographique du résident. L'enquêteur terminera l'appel avec un petit mot de remerciement pour le temps accordé à l'entrevue. Il sera possible de retourner l'information, au besoin, si jamais les personnes voulaient en savoir plus sur le projet ou sur le processus d'évaluation environnementale en cours. L'appel sera terminé.

Il serait possible, si requis, d'indiquer à la personne contactée que les informations récoltées seront utilisées pour des fins de l'étude d'impact sur l'environnement pour le projet.

En résumé, l'enquêteur effectuera les étapes suivantes :

1. Préparer ses questionnaires et déjà ajouter les noms des personnes contactées (nom et téléphone);
2. Contacter le propriétaire de sa liste;
3. Remplir son questionnaire au fur et à mesure de la discussion :
 - a. Inscrire la date et l'heure de l'appel;
 - b. Présenter l'introduction et le contexte de l'appel;
 - c. Présenter les objectifs généraux de la rencontre;
 - d. Présenter sommairement le projet de réfection;
 - e. Poser les questions liées à l'utilisation du secteur par le résident;
 - f. Noter le profil sociodémographique du résident;
 - g. Noter les préoccupations vis-à-vis le projet.
4. Mot de remerciement pour l'entrevue accordée;
5. Fin de l'appel;
6. L'enquêteur rédigera un compte rendu détaillé de chacune des entrevues. Les comptes rendus seront transmis à Hydro-Québec.

ANALYSE QUALITATIVE DES INFORMATIONS RECUEILLIES

La ou les personnes désignées d'Englobe procéderont par la suite à l'analyse qualitative des informations recueillies afin de rédiger le document de travail qui servira à l'étude d'impact.

PROTOCOLE DE PRISE DE CONTACT AVEC LES PROPRIÉTAIRES

Information sur le propriétaire	
N° propriétaire (voir la liste d'Hydro-Québec)	
Nom sur la liste d'Hydro-Québec	
Adresse	
Téléphone (reconfirmez le numéro de téléphone pour joindre la personne pour le rendez-vous)	
Adresse courriel (si besoin)	
Statut du propriétaire (occupant/non-occupant)*	
*Si propriétaire non-occupant ou locataire, pouvez vous me transmettre les coordonnées l'occupant (nom/téléphone)?	
Commentaires	

Déroulement de l'appel		
	Date	Heure
1 ^{er} appel		
Message laissé <i>(Information sur la démarche, dire qu'on va tenter à nouveau de les rejoindre)</i>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Commentaire <i>(indiquez le nom du répondant si différent de la liste)</i>		
2 ^e appel		
** Message laissé <i>(seulement si ce n'était pas possible lors de la première tentative)</i>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Commentaire <i>(indiquez le nom du répondant si différent de la liste)</i>		
3 ^e appel		
Message laissé <i>(transmettez nos coordonnées et demandez à ce qu'il nous rappelle)</i>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Commentaire <i>(indiquez le nom du répondant si différent de la liste)</i>		
Date de la prise de rendez-vous		
Indiquez le moyen utilisé (téléphone, Skype, Teams)		

Contexte de l'appel

Bonjour, je m'appelle _____ . Je travaille pour l'entreprise Englobe, une firme de consultation.

Nous réalisons une recherche d'information pour le compte d'Hydro-Québec dans le cadre d'une étude d'impact sur l'environnement concernant le projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard (à l'ouest du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation). Est-ce que c'est un bon moment pour vous parler? Pouvez-vous m'indiquer quel serait le meilleur moment pour vous (jour, soir, date, heure)?

Nous souhaitons connaître vos activités qui se déroulent près de chez vous. Pour mieux vous situer, nous parlons ici, par exemple, des rives de la rivière des Prairies, du parc Louis-Hébert, ou du terrain des Sœurs de la Miséricorde. Nous voulons aussi vérifier vos préoccupations à l'égard du projet. Pour conclure notre entrevue, nous vous poserons quelques questions afin de connaître le profil de votre ménage. Ce sont donc les raisons pour lesquelles nous souhaitons échanger avec vous. Nous aimerions connaître votre disponibilité pour cette entrevue qui ne durera pas plus de 15 minutes.

***Vérifier le statut du propriétaire (occupant ou non-occupant), advenant que le propriétaire soit non-occupant, veuillez demander les coordonnées de l'occupant afin de le joindre.

Présentation sommaire du projet de réfection (si requis)

Hydro-Québec doit procéder à la réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard qui a été construit en 1929 dans le cadre de l'aménagement hydroélectrique Rivière-des-Prairies. Le mur de soutènement est aujourd'hui vieillissant et doit être rénové. D'une longueur de 1,3 km, le mur a une fonction de soutien et de protection de la rive. Il y a des portions, totalisant 570 m, qui ont déjà fait l'objet de travaux prioritaires. Ils seront complétés en 2020 et consistent en la remise en état des aires de ces chantiers, la plantation d'arbres et l'aménagement de la bande riveraine aux sites, dans la cour de l'école Sophie-Barat, par exemple.

Les travaux pour les sections restantes, totalisant 730 m, doivent maintenant être réalisés. C'est donc à propos de ces travaux à venir, qui font l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement, qu'on vous appelle aujourd'hui.

Date	Heures (indiquer l'heure du début et l'heure de fin)		Interlocuteur (nom et initiales)	
	Début :	Fin :		

Confirmation des informations sur le propriétaire (case préalablement remplie)

N° propriétaire (voir la liste d'Hydro-Québec)	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel (facultatif)	

Introduction et contexte de l'appel

Bonjour, je m'appelle _____ . Je travaille pour l'entreprise Englobe, une firme de consultation.

Nous réalisons une recherche d'information pour le compte d'Hydro-Québec dans le cadre d'une étude d'impact sur l'environnement concernant le projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard (à l'ouest du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation). Nous souhaitons connaître vos activités près de chez vous. Pour mieux vous situer, nous parlons ici, par exemple, des rives de la rivière des Prairies, du parc Louis-Hébert ou du terrain des Sœurs de la Miséricorde. Nous voulons aussi vérifier vos préoccupations à l'égard du projet. Pour conclure notre entrevue, nous vous poserons quelques questions afin de connaître le profil de votre ménage. Ce sont donc les raisons pour lesquelles nous souhaitons échanger avec vous. Cette entrevue ne durera pas plus de 15 minutes.

Présentation sommaire du projet de réfection (si requis)

Hydro-Québec doit procéder à la réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard qui a été construit en 1929 dans le cadre de l'aménagement hydroélectrique Rivière-des-Prairies. Le mur de soutènement est aujourd'hui vieillissant et doit être rénové. D'une longueur de 1,3 km, le mur a une fonction de soutien et de protection de la rive. Il y a des portions, totalisant 570 m, qui ont déjà fait l'objet de travaux prioritaires. Ils seront complétés en 2020 et consistent en la remise en état des aires de ces chantiers, la plantation d'arbres et l'aménagement de la bande riveraine aux sites, dans la cour de l'école Sophie-Barat, par exemple.

Les travaux concernant les sections restantes, totalisant 730 m, doivent maintenant être réalisés. C'est donc à propos de ces travaux à venir, qui font l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement, qu'on vous appelle aujourd'hui.

Confirmation des informations sur le propriétaire

Commentaires sur l'introduction, le contexte et la présentation du projet, le cas échéant:

1. Début du questionnaire	
1.1	<p>Êtes-vous :</p> <p>a) Propriétaire occupant <input type="checkbox"/></p> <p>b) Propriétaire non occupant* <input type="checkbox"/></p> <p>c) Locataire <input type="checkbox"/></p> <p><i>*Advenant le cas ou un propriétaire non-occupant désire tout de même participer à l'entrevue.</i></p>
1.2	<p>Parmi les choix suivants, depuis combien de temps habitez-vous à cet endroit :</p> <p>a) Quelques mois <input type="checkbox"/></p> <p>b) Entre 1 et 5 ans <input type="checkbox"/></p> <p>c) Entre 5 et 10 ans <input type="checkbox"/></p> <p>d) Plus de 10 ans <input type="checkbox"/></p>
2. Utilisation du secteur par les résidents et paysage	
2.1	<p>Y a-t-il des endroits que vous ou des membres de votre famille utilisez régulièrement dans les environs de votre résidence?</p> <p>a) Rives de la rivière <input type="checkbox"/></p> <p>b) La rivière elle-même <input type="checkbox"/></p> <p>c) Le parc Louis-Hébert <input type="checkbox"/></p> <p>d) La piste cyclable <input type="checkbox"/></p> <p>e) Le terrain des Sœurs de la Miséricorde <input type="checkbox"/></p> <p>f) Autres, veuillez : <input type="checkbox"/></p> <p>g) Aucun endroit <input type="checkbox"/></p>
2.2	<p>Quelles sont les activités que vous pratiquez le plus régulièrement dans l'un ou l'autre de ces endroits?</p> <p>a) Observation de la nature <input type="checkbox"/></p> <p>b) Course à pied, marche sportive, promenade santé <input type="checkbox"/></p> <p>c) Vélo <input type="checkbox"/></p> <p>d) Pêche récréative en rive <input type="checkbox"/></p> <p>e) Autres sports <input type="checkbox"/></p> <p>f) Autres, veuillez préciser : <input type="checkbox"/></p>
2.3	<p>Concernant plus spécifiquement le terrain des Sœurs de la Miséricorde, savez-vous s'il fait l'objet d'une quelconque utilisation actuellement?</p> <p>Oui <input type="checkbox"/></p> <p>Non <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, de quelle utilisation s'agit-il?</p>
2.4	<p>Parmi les choix suivants, quel rôle le paysage environnant a-t-il joué dans le choix de votre lieu de résidence?</p> <p>a) Très important (voir 2.6) <input type="checkbox"/></p> <p>b) Important (voir 2.6) <input type="checkbox"/></p> <p>c) Moyennement important <input type="checkbox"/></p> <p>d) Peu important <input type="checkbox"/></p> <p>Notes :</p>

2.5	<p>Si le paysage a joué un rôle important dans le choix de votre lieu de résidence, quels sont les éléments du paysage qui ont joué le plus grand rôle?</p> <p>a) La rivière <input type="checkbox"/></p> <p>b) La végétation <input type="checkbox"/></p> <p>c) L'architecture <input type="checkbox"/></p> <p>d) La quiétude <input type="checkbox"/></p> <p>e) Autre, veuillez préciser : <input type="checkbox"/></p> <p>_____</p>
2.6	<p>Est-ce que la situation entourant la COVID-19 a eu un effet sur votre utilisation de ces lieux et vos déplacements dans le quartier?</p> <p>Oui* <input type="checkbox"/></p> <p>Non <input type="checkbox"/></p> <p>*Si oui, quels effets?</p>

3. Préoccupations vis-à-vis le projet

3.1	<p>Avez-vous déjà entendu parler du projet d'Hydro-Québec pour la <u>poursuite</u> de la réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard?</p> <p>Oui <input type="checkbox"/></p> <p>Non <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, parmi les choix suivants, comment en avez-vous entendu parler?</p> <p>a) Par oui-dire dans le quartier (bouche-à-oreille) <input type="checkbox"/></p> <p>b) Par les médias <input type="checkbox"/></p> <p>c) Par des communications de la part d'Hydro-Québec <input type="checkbox"/></p> <p>d) Autre, veuillez préciser : <input type="checkbox"/></p> <p>_____</p>
3.2	<p>Comment avez-vous vécu les travaux réalisés par Hydro-Québec concernant la réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard ces dernières années?</p>
3.3	<p>Avez-vous des préoccupations particulières vis-à-vis du projet de poursuite des travaux de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard?</p>
3.4	<p>Avez-vous des commentaires et des suggestions à formuler concernant ce projet?</p>

4. Profil sociodémographique des résidents	
<i>Avant de terminer, j'aurais quelques questions à vous poser afin d'établir le profil de votre ménage.</i>	
4.1	<p>Veillez m'indiquer la composition de votre ménage (laissez parler le répondant) :</p> <p>a) Un adulte sans enfant à charge <input type="checkbox"/></p> <p>b) Un adulte avec un ou des enfants à charge <input type="checkbox"/></p> <p>c) Deux conjoints sans enfant à charge <input type="checkbox"/></p> <p>d) Deux conjoints avec un ou des enfants à charge <input type="checkbox"/></p> <p>e) Plus de deux adultes sans enfant à charge <input type="checkbox"/> (ex. : bigénération)</p> <p>f) Plus de deux adultes avec un ou des enfants à charge <input type="checkbox"/> (ex. : bigénération)</p> <p>g) Autre, veuillez préciser : <input type="checkbox"/></p> <p>Notez les informations supplémentaires transmises, s'il y a lieu :</p>
4.2	<p>Veillez indiquer le nombre total d'individus dans votre ménage :</p>
4.3	<p>Veillez indiquer le nombre d'individus par catégorie d'âge :</p> <p>a) Moins de 18 ans <input type="checkbox"/> _____</p> <p>b) 18 à 30 ans <input type="checkbox"/> _____</p> <p>c) 31 à 45 ans <input type="checkbox"/> _____</p> <p>d) 46 à 65 ans <input type="checkbox"/> _____</p> <p>e) 66 ans et plus <input type="checkbox"/> _____</p>
4.4	<p>Parmi les choix suivants, veuillez indiquer l'occupation principale des membres de votre ménage? (Nombre)</p> <p>a) À l'emploi* <input type="checkbox"/> _____</p> <p>b) Mère/Père au foyer : <input type="checkbox"/> _____</p> <p>c) Retraité : <input type="checkbox"/> _____</p> <p>d) Étudiant : <input type="checkbox"/> _____</p> <p>e) Enfant d'âge préscolaire : <input type="checkbox"/> _____</p> <p>f) Sans emploi/en recherche d'emploi : <input type="checkbox"/> _____</p> <p>g) Autre, veuillez préciser : <input type="checkbox"/> _____</p> <p>_____</p> <p>*Si des membres du ménage sont à l'emploi :</p> <p>4.4.1 Les membres du ménage à l'emploi se déplacent-ils pour le travail ou sont-ils en télétravail?</p>

Nous vous remercions d'avoir collaboré à cette entrevue.

Si vous désirez en connaître davantage sur le projet d'Hydro-Québec au barrage Simon-Sicard, vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires à la Ligne Info-Projet, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 17 h, au numéro 514 385-8888, poste 3462.

Si vous souhaitez recevoir davantage d'informations relativement au projet, je peux prendre votre adresse courriel (à noter dans les informations sur la page 1).

NOTES SUPPLÉMENTAIRES (À REMPLIR **PAR L'ENQUÊTEUR**)

Ambiance globale de l'entrevue

Sur une note de 1 à 5, veuillez noter l'ambiance globale de l'entrevue :

- | | |
|-------------------|--------------------------|
| 1 = Très négative | <input type="checkbox"/> |
| 2 = Négative | <input type="checkbox"/> |
| 3 = Neutre | <input type="checkbox"/> |
| 4 = Positive | <input type="checkbox"/> |
| 5 = Très positive | <input type="checkbox"/> |

Observation **durant le déroulement de l'entrevue**

Notez vos observations durant le déroulement de l'entrevue, notamment le ton de l'entrevue et les sentiments exprimés par l'interlocuteur (ex. : échanges cordiaux et polis, tendus, intéressés, désintéressés ou agréables, enthousiasme, colère, frustration, joie, etc.).

Notes additionnelles :

PROJET DE RÉFECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT EN AMONT DU BARRAGE SIMON-SICARD

INVITATION À UNE ENTREVUE

Madame, monsieur,

La firme de consultation Englobe, mandatée par Hydro-Québec, souhaite s'entretenir avec vous dans le cadre d'une étude d'impact sur l'environnement concernant le projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard (à l'ouest du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation). Une brève description du projet est fournie dans l'encadré ici-bas.

Nous souhaitons connaître vos activités qui se déroulent près de chez vous. Pour mieux vous situer, nous parlons ici, par exemple, des rives de la rivière des prairies, du parc Louis-Hébert, ou du terrain des Sœurs de la Miséricorde. Nous souhaitons également discuter de vos préoccupations à l'égard du projet. Pour conclure l'entrevue, nous vous poserons quelques questions afin de connaître le profil de votre ménage. D'une durée approximative de 15 minutes, l'entrevue peut être réalisée par téléphone ou par vidéoconférence (plateforme *Zoom*), selon votre disponibilité.

Afin de planifier cette rencontre, veuillez s'il vous plaît contacter avant le 16 octobre 2020 notre intervenante :

Madame Frédérique Sauro Cinq-Mars, par courriel à Frederike.Cinq-Mars@englobecorp.com, ou par téléphone au 514 281-5151, poste 121717.

N'hésitez pas à contacter madame Sauro Cinq-Mars pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'entrevue. Nous espérons que vous donnerez une suite favorable à cette demande d'entrevue et vous transmettons nos salutations les meilleures.

Présentation sommaire du projet de réfection

Hydro-Québec doit procéder à la réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, qui a été construit en 1929 dans le cadre de l'aménagement hydroélectrique de la Rivière-des-Prairies. Le mur de soutènement est aujourd'hui vieillissant et doit être rénové. D'une longueur de 1,3 km, le mur a une fonction de soutien et de protection de la rive. Il y a des portions, totalisant près de 550 m, qui ont déjà fait l'objet de travaux prioritaires. Ils seront complétés en 2020 et consistent en la remise en état des aires de ces chantiers, la plantation d'arbres et l'aménagement de la bande riveraine aux sites, dans la cour de l'école Sophie-Barat, par exemple.

Les travaux pour les sections restantes, totalisant près de 750 m, doivent maintenant être réalisés. Une image illustrant ces sections apparaît au verso de la présente lettre.

Si vous désirez en connaître davantage sur le projet d'Hydro-Québec au barrage Simon-Sicard, vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires à la Ligne Info-Projet, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 17 h, au numéro 514 385-8888, poste 3462 ou en ligne à l'adresse suivante : <https://www.hydroquebec.com/projets/mur-barrage-simon-sicard/>

